

لَن تَنَالُوا۟ ٱلۡبِرَّ حَتَّىٰ تُنفِقُوا۟ مِمَّا تُحِبُّونَۚ وَمَا تُنفِقُوا۟ مِن شَيۡءٖ
فَإِنَّ ٱللَّهَ بِهِۦ عَلِيمٞ ٩٢ ۞كُلُّ ٱلطَّعَامِ كَانَ حِلّٗا لِّبَنِيٓ
إِسۡرَٰٓءِيلَ إِلَّا مَا حَرَّمَ إِسۡرَٰٓءِيلُ عَلَىٰ نَفۡسِهِۦ مِن قَبۡلِ أَن تُنَزَّلَ
ٱلتَّوۡرَىٰةُۚ قُلۡ فَأۡتُوا۟ بِٱلتَّوۡرَىٰةِ فَٱتۡلُوهَآ إِن كُنتُمۡ صَٰدِقِينَ
٩٣ فَمَنِ ٱفۡتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ ٱلۡكَذِبَ مِنۢ بَعۡدِ ذَٰلِكَ فَأُوْلَٰٓئِكَ
هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ ٩٤ قُلۡ صَدَقَ ٱللَّهُۗ فَٱتَّبِعُوا۟ مِلَّةَ إِبۡرَٰهِيمَ حَنِيفٗاۖ
وَمَا كَانَ مِنَ ٱلۡمُشۡرِكِينَ ٩٥ إِنَّ أَوَّلَ بَيۡتٖ وُضِعَ لِلنَّاسِ لَلَّذِي
بِبَكَّةَ مُبَارَكٗا وَهُدٗى لِّلۡعَٰلَمِينَ ٩٦ فِيهِ ءَايَٰتُۢ بَيِّنَٰتٞ مَّقَامُ
إِبۡرَٰهِيمَۖ وَمَن دَخَلَهُۥ كَانَ ءَامِنٗاۗ وَلِلَّهِ عَلَى ٱلنَّاسِ حِجُّ ٱلۡبَيۡتِ
مَنِ ٱسۡتَطَاعَ إِلَيۡهِ سَبِيلٗاۚ وَمَن كَفَرَ فَإِنَّ ٱللَّهَ غَنِيٌّ عَنِ ٱلۡعَٰلَمِينَ
٩٧ قُلۡ يَٰٓأَهۡلَ ٱلۡكِتَٰبِ لِمَ تَكۡفُرُونَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ وَٱللَّهُ شَهِيدٌ
عَلَىٰ مَا تَعۡمَلُونَ ٩٨ قُلۡ يَٰٓأَهۡلَ ٱلۡكِتَٰبِ لِمَ تَصُدُّونَ عَن
سَبِيلِ ٱللَّهِ مَنۡ ءَامَنَ تَبۡغُونَهَا عِوَجٗا وَأَنتُمۡ شُهَدَآءُۗ وَمَا ٱللَّهُ
بِغَٰفِلٍ عَمَّا تَعۡمَلُونَ ٩٩ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ إِن تُطِيعُوا۟ فَرِيقٗا
مِّنَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلۡكِتَٰبَ يَرُدُّوكُم بَعۡدَ إِيمَٰنِكُمۡ كَٰفِرِينَ ١٠٠

(92) Ô croyants, vous ne mériterez pas la récompense et le rang des gens vertueux tant que vous ne dépenserez pas pour Allah une partie des biens que vous aimez. Vous ne dépensez rien de minime ou de conséquent sans qu'Allah ne connaisse vos intentions et vos œuvres et Il rétribuera chacun en proportion de ses agissements.

(93) Toutes les nourritures étaient licites aux Israélites et ne leur a été déclaré illicite que ce que Jacob s'était interdit à lui-même avant la révélation de la Torah. Cette vérité est contraire à ce qu'avancent les juifs qui prétendent que ces interdits ont été dictés par la Torah. Ô Prophète, dis-leur: Apportez la Torah et lisez-la si vous êtes véridiques dans vos prétentions. Ils restèrent stupéfaits face à cette révélation et s'abstinrent d'apporter leur Livre.

Voilà un exemple qui illustre les inventions et altérations que les juifs attribuent à la Torah.

(94) Quiconque invente un mensonge sur Allah après qu'il ait été prouvé que Jacob s'était interdit ces nourritures lui-même sans qu'Allah ne lui ait rien dicté à ce sujet est injuste à l'égard de lui-même parce qu'il aura tourné le dos à la vérité après que celle-ci lui soit clairement apparue.

(95) Dis, ô Prophète: Allah est véridique à propos de Jacob et véridique dans tout ce qu'Il révèle et prescrit. Suivez donc la religion d'Abraham, qui délaissa toutes les religions au profit de l'Islam ; jamais il n'associa à Allah une divinité.

(96) La première maison bâtie sur Terre pour tous les hommes afin qu'ils y adorent Allah est la Maison Sacrée d'Allah située à la Mecque. C'est une Maison bénie qui offre de nombreux avantages spirituels et terrestres en plus d'être une guidée universelle.

(97) Il y a dans cette Maison des signes clairs de sa noblesse et de son mérite, comme les rites et les stations du pèlerinage. Parmi ces signes, il y a aussi la pierre sur laquelle Abraham se tint debout lorsqu'il voulut élever les murs de la Ka'bah ainsi la sécurité que ressent celui qui y entre, puisqu'il est à l'abri de toute agression.

Les gens capables de voyager jusqu'à cette Maison doivent s'y rendre afin d'accomplir les rites du Grand Pèlerinage. Quant à celui qui ne croit pas à l'obligation du Grand Pèlerinage, Allah n'a pas besoin de ce mécréant, ni du reste de l'Univers d'ailleurs.

(98) Ô Prophète, dis: Ô Gens du Livre, juifs et chrétiens, pourquoi rejetez-vous les preuves évidentes de la véracité du Prophète dont certaines sont énoncées par la Torah et l'Evangile ?

Allah connaît vos agissements. Il en est témoin et Il vous rétribuera en conséquence.

(99) Ô Prophète, dis: Ô Gens du Livre, juifs et chrétiens, pourquoi empêchez-vous les gens qui veulent croire d'entrer dans la religion d'Allah et exigez-vous que la religion d'Allah dévie de la vérité vers le faux et que ses fidèles s'égarent de la guidée, alors que vous attestez que cette religion est la vérité qui confirme ce que contiennent vos livres?! Allah n'est pas inattentif à votre mécréance, ni à vos manigances pour éloigner les gens de Sa voie, et Il vous rétribuera en conséquence. (100) Ô vous qui croyez en Allah et suivez Son Messager, si vous obéissez à un groupe des Gens du Livre, juifs et chrétiens dans ce qu'ils disent et acceptez leurs avis, ils vous feront retourner à la mécréance après avoir connu la foi en raison de l'envie et de l'égarement qui les tourmentent.

Quelques enseignements déduits de ces versets: 1- Le passage insiste sur les mensonges des juifs sur Allah et Ses prophètes. L'un de leurs mensonges est qu'ils prétendent que l'interdiction que s'est imposé Jacob concernant le fait de consommer certaines nourritures a été révélée par la Torah. 2- Le lieu de culte le plus éminent et le plus noble est la Maison Sacrée car ce fut la première maison consacrée à l'adoration d'Allah et elle possède des spécificités que l'on ne retrouve dans aucune autre maison. 3- Allah mentionne l'obligation d'accomplir le Grand Pèlerinage par les termes les plus contraignants afin de souligner son caractère obligatoire.

وَكَيۡفَ تَكۡفُرُونَ وَأَنتُمۡ تُتۡلَىٰ عَلَيۡكُمۡ ءَايَٰتُ ٱللَّهِ وَفِيكُمۡ
رَسُولُهُۥۗ وَمَن يَعۡتَصِم بِٱللَّهِ فَقَدۡ هُدِيَ إِلَىٰ صِرَٰطٖ مُّسۡتَقِيمٖ ١٠١
يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱتَّقُواْ ٱللَّهَ حَقَّ تُقَاتِهِۦ وَلَا تَمُوتُنَّ إِلَّا وَأَنتُم
مُّسۡلِمُونَ ١٠٢ وَٱعۡتَصِمُواْ بِحَبۡلِ ٱللَّهِ جَمِيعٗا وَلَا تَفَرَّقُواْۚ وَٱذۡكُرُواْ
نِعۡمَتَ ٱللَّهِ عَلَيۡكُمۡ إِذۡ كُنتُمۡ أَعۡدَآءٗ فَأَلَّفَ بَيۡنَ قُلُوبِكُمۡ
فَأَصۡبَحۡتُم بِنِعۡمَتِهِۦٓ إِخۡوَٰنٗا وَكُنتُمۡ عَلَىٰ شَفَا حُفۡرَةٖ مِّنَ
ٱلنَّارِ فَأَنقَذَكُم مِّنۡهَاۗ كَذَٰلِكَ يُبَيِّنُ ٱللَّهُ لَكُمۡ ءَايَٰتِهِۦ لَعَلَّكُمۡ
تَهۡتَدُونَ ١٠٣ وَلۡتَكُن مِّنكُمۡ أُمَّةٞ يَدۡعُونَ إِلَى ٱلۡخَيۡرِ وَيَأۡمُرُونَ
بِٱلۡمَعۡرُوفِ وَيَنۡهَوۡنَ عَنِ ٱلۡمُنكَرِۚ وَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلۡمُفۡلِحُونَ ١٠٤
وَلَا تَكُونُواْ كَٱلَّذِينَ تَفَرَّقُواْ وَٱخۡتَلَفُواْ مِنۢ بَعۡدِ مَا جَآءَهُمُ ٱلۡبَيِّنَٰتُۚ
وَأُوْلَٰٓئِكَ لَهُمۡ عَذَابٌ عَظِيمٞ ١٠٥ يَوۡمَ تَبۡيَضُّ وُجُوهٞ وَتَسۡوَدُّ
وُجُوهٞۚ فَأَمَّا ٱلَّذِينَ ٱسۡوَدَّتۡ وُجُوهُهُمۡ أَكَفَرۡتُم بَعۡدَ إِيمَٰنِكُمۡ
فَذُوقُواْ ٱلۡعَذَابَ بِمَا كُنتُمۡ تَكۡفُرُونَ ١٠٦ وَأَمَّا ٱلَّذِينَ ٱبۡيَضَّتۡ
وُجُوهُهُمۡ فَفِي رَحۡمَةِ ٱللَّهِۖ هُمۡ فِيهَا خَٰلِدُونَ ١٠٧ تِلۡكَ ءَايَٰتُ
ٱللَّهِ نَتۡلُوهَا عَلَيۡكَ بِٱلۡحَقِّۗ وَمَا ٱللَّهُ يُرِيدُ ظُلۡمٗا لِّلۡعَٰلَمِينَ ١٠٨

(101) Comment mécroyez-vous en Allah après avoir cru en Lui alors que vous disposez de la raison suprême de rester fermement fidèles à la foi.
En effet, les versets d'Allah vous sont récités et Son Messager vous les explique.
Quiconque se cramponne au Livre d'Allah et à la Sunna de Son Messager, Allah lui facilite alors d'emprunter une voie droite qui ne comporte aucune tortuosité.
(102) Ô vous qui croyez en Allah et suivez Son Messager, craignez Allah comme il se doit, c'est-à-dire en vous conformant à Ses commandements, en vous abstenant de Ses interdits et en Lui étant reconnaissants pour Ses bienfaits.
Cramponnez-vous à votre religion jusqu'à ce que la mort vous saisisse dans cet état.
(103) Ô croyants, attachez-vous au Livre et à la Sunna, ne commettez pas d'actes qui vous conduiraient à la division et mentionnez le bienfait qu'Allah vous a fait alors que vous étiez avant l'Islam des gens qui s'entretuaient pour les raisons les plus futiles et Il a alors réuni vos cœurs par l'Islam.
Vous êtes ensuite devenus grâce à Lui des frères en religion, miséricordieux et prodigues en bons conseils entre vous.
Avant cela, vous étiez sur le point d'entrer en Enfer à cause de votre mécréance mais Allah vous en sauva par l'Islam et vous guida vers la foi.
Tout comme Il vous expose cela, Il vous expose également ce qui améliore votre situation dans le bas monde et l'au-delà afin que vous soyez guidés vers la voie de la droiture et que vous l'empruntiez.
(104) Ô croyants, que soit issu de vous un groupe qui invite à tout bien aimé par Allah, ordonne le convenable prescrit par la religion et admis par la raison, et condamne le blâmable proscrit par la religion et rejeté par la raison. Ceux qui possèdent cette qualité sont ceux qui connaîtront la réussite complète dans le bas monde et dans l'au-delà.
(105) Ô croyants, ne soyez pas comme les Gens du Livre qui se divisèrent en factions et en sectes. Ils s'opposèrent au sujet de leur religion après que leur furent parvenus les signes clairs d'Allah. Ceux-là auront un châtiment terrible de la part d'Allah.
(106) Ils subiront ce châtiment terrible le Jour de la Résurrection lorsque les visages des croyants s'éclaireront de joie et de bonheur alors que les visages des mécréants s'assombriront de tristesse et de malheur. On dira à ceux dont les visages se seront assombris en guise de réprimande: Avez-vous mécru en l'Unicité d'Allah et rompu Son pacte qui vous imposait de ne rien Lui associer après avoir connu la foi et avoir pris un engagement solennel ? Goûtez donc le châtiment d'Allah qu'Il vous a préparé pour votre mécréance.
(107) Quant à ceux dont les visages s'éclaireront, ils seront installés dans les Jardins des Délices où ils resteront éternellement pour jouir de délices perpétuels et immuables.
(108) Ces versets contenant la promesse et l'avertissement d'Allah, Nous te les récitons avec véracité dans les nouvelles et équité dans les jugements.
Allah ne désire faire subir d'injustice à aucune créature mais Il ne châtie l'individu que pour ce qu'il commet.

Quelques enseignements déduits de ces versets: **1- Suivre les passions des Gens du Livre conduit à l'égarement et à s'éloigner de la religion d'Allah. 2- S'attacher au Livre et à la Sunna et se cramponner à leur guidée est le moyen le plus efficace de rester fermement fidèle à la vérité et de se prémunir contre l'égarement et la division. 3- La division et la divergence au sujet des croyances que l'on observe dans cette communauté sont similaires à celles qui existaient auparavant chez les Gens du Livre. 4- Il est obligatoire d'ordonner le convenable et de défendre le blâmable, car ces actions font le succès de cette communauté et la distinguent des autres.**

وَلِلَّهِ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِي ٱلۡأَرۡضِۚ وَإِلَى ٱللَّهِ تُرۡجَعُ ٱلۡأُمُورُ
١٠٩ كُنتُمۡ خَيۡرَ أُمَّةٍ أُخۡرِجَتۡ لِلنَّاسِ تَأۡمُرُونَ بِٱلۡمَعۡرُوفِ
وَتَنۡهَوۡنَ عَنِ ٱلۡمُنكَرِ وَتُؤۡمِنُونَ بِٱللَّهِۗ وَلَوۡ ءَامَنَ أَهۡلُ
ٱلۡكِتَٰبِ لَكَانَ خَيۡرٗا لَّهُمۚ مِّنۡهُمُ ٱلۡمُؤۡمِنُونَ وَأَكۡثَرُهُمُ
ٱلۡفَٰسِقُونَ ١١٠ لَن يَضُرُّوكُمۡ إِلَّآ أَذٗىۖ وَإِن يُقَٰتِلُوكُمۡ
يُوَلُّوكُمُ ٱلۡأَدۡبَارَ ثُمَّ لَا يُنصَرُونَ ١١١ ضُرِبَتۡ عَلَيۡهِمُ
ٱلذِّلَّةُ أَيۡنَ مَا ثُقِفُوٓاْ إِلَّا بِحَبۡلٖ مِّنَ ٱللَّهِ وَحَبۡلٖ مِّنَ ٱلنَّاسِ
وَبَآءُو بِغَضَبٖ مِّنَ ٱللَّهِ وَضُرِبَتۡ عَلَيۡهِمُ ٱلۡمَسۡكَنَةُۚ ذَٰلِكَ
بِأَنَّهُمۡ كَانُواْ يَكۡفُرُونَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ وَيَقۡتُلُونَ ٱلۡأَنۢبِيَآءَ
بِغَيۡرِ حَقّٖۚ ذَٰلِكَ بِمَا عَصَواْ وَّكَانُواْ يَعۡتَدُونَ ١١٢ ۞ لَيۡسُواْ الحزب ٧
سَوَآءٗۗ مِّنۡ أَهۡلِ ٱلۡكِتَٰبِ أُمَّةٞ قَآئِمَةٞ يَتۡلُونَ ءَايَٰتِ ٱللَّهِ
ءَانَآءَ ٱلَّيۡلِ وَهُمۡ يَسۡجُدُونَ ١١٣ يُؤۡمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلۡيَوۡمِ
ٱلۡأٓخِرِ وَيَأۡمُرُونَ بِٱلۡمَعۡرُوفِ وَيَنۡهَوۡنَ عَنِ ٱلۡمُنكَرِ
وَيُسَٰرِعُونَ فِي ٱلۡخَيۡرَٰتِۖ وَأُوْلَٰٓئِكَ مِنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ١١٤ وَمَا
يَفۡعَلُواْ مِنۡ خَيۡرٖ فَلَن يُكۡفَرُوهُۗ وَٱللَّهُ عَلِيمُۢ بِٱلۡمُتَّقِينَ ١١٥

(109) C'est Allah Seul qui détient en Sa possession ce que contiennent les Cieux et la Terre. Il en est le Créateur et décide de son sort.
C'est à Lui aussi que reviendront toutes Ses créatures et Il rétribuera chacun selon ce qu'il mérite.
(110) Ô communauté de Muḥammad, vous êtes la meilleure communauté qu'Allah ait suscitée parmi les hommes, tant par votre foi que par vos œuvres. Vous êtes aussi les plus utiles des hommes puisque vous promouvez le bien et condamnez le mal, tels qu'ils sont définis par la religion et par la raison. Par ailleurs, vous cultivez une foi ferme en Allah, une foi que confirment vos actions.
Si les Gens du Livre, juifs et chrétiens, croyaient en Muḥammad, cela serait mieux pour eux ici-bas et dans l'au-delà.
Seulement, on compte parmi les Gens du Livre un petit nombre d'individus qui croient en ce qui a été apporté par Muḥammad, mais la plupart se tiennent hors de la religion d'Allah et de Sa Législation.
(111) Quelle que soit l'hostilité qu'ils vous manifestent, ils ne nuiront ni à votre religion ni à vos personnes, sauf par leurs langues comme lorsqu'ils remettent en cause votre religion, se moquent de vous, etc.
Même s'ils vous combattent, ils finiront par s'enfuir, mis en déroute par vous et ils ne recevront jamais de secours qui leur permettraient de l'emporter contre vous.
(112) L'humiliation et l'avilissement accablent les juifs où qu'ils soient et ils ne jouissent de sécurité que par un pacte conclu avec Allah ou avec les gens.
Ils subissent la colère d'Allah et souffrent d'un dénuement permanent à titre de châtiment pour leurs mauvaises actions. Ils ont en effet refusé de croire aux signes d'Allah, ont injustement tué Ses prophètes et transgressé Ses limites.
Après avoir énoncé le cas de la plupart des Gens du Livre, Allah évoque ensuite le cas d'une minorité d'entre eux qui reste fidèle à la vérité:
(113) Tous les Gens du Livre ne sont pas semblables: il existe une minorité parmi eux qui suit avec droiture la religion d'Allah et se conforme aux commandements et aux interdits d'Allah. Ces hommes récitent les versets d'Allah pendant la nuit et Le prient. Ces gens existaient avant que le Prophète Muḥammad n'ait été envoyé et ceux qui étaient encore vivants à son époque se convertirent à l'Islam
(114) Ils croient fermement en Allah et au Jour Dernier. Ils ordonnent le bien, condamnent le mal, s'empressent d'accomplir de bonnes œuvres et profitent des occasions religieuses pour obéir à Allah.
(115) Ce que ces gens-là font de bien, qu'il s'agisse de petites ou de grandes choses, leur vaudra la rétribution qu'ils méritent, et elle ne sera en rien diminuée.
Allah connaît les pieux qui se conforment à Ses commandements et délaissent ce qu'Il a interdit. Il n'est inattentif à aucune de leurs actions et Il les rétribuera en conséquence de celles-ci.

Quelques enseignements déduits de ces versets: 1- Ce qui distingue le plus la communauté musulmane des autres et en fait une communauté digne d'éloge, après la croyance en Allah, réside dans son application à ordonner le bien et à condamner le mal. 2- Allah a condamné les Gens du Livre à l'humiliation en raison de leur perversité, de leur refus de la religion d'Allah et de leurs manquements au pacte qu'ils ont conclu avec Lui. 3- Les Gens du Livre ne sont cependant pas tous pareils. Certains restent fidèles à la religion d'Allah et respectent les limites qu'Il a fixées. Ils auront la plus grande récompense mais il faut préciser qu'il s'agit de ceux qui ont vécu avant que le Prophète Muḥammad n'ait été envoyé.

إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ لَن تُغۡنِيَ عَنۡهُمۡ أَمۡوَٰلُهُمۡ وَلَآ أَوۡلَٰدُهُم مِّنَ
ٱللَّهِ شَيۡـٔٗاۖ وَأُوْلَٰٓئِكَ أَصۡحَٰبُ ٱلنَّارِۖ هُمۡ فِيهَا خَٰلِدُونَ ١١٦
مَثَلُ مَا يُنفِقُونَ فِي هَٰذِهِ ٱلۡحَيَوٰةِ ٱلدُّنۡيَا كَمَثَلِ رِيحٖ فِيهَا
صِرٌّ أَصَابَتۡ حَرۡثَ قَوۡمٖ ظَلَمُوٓاْ أَنفُسَهُمۡ فَأَهۡلَكَتۡهُۚ وَمَا
ظَلَمَهُمُ ٱللَّهُ وَلَٰكِنۡ أَنفُسَهُمۡ يَظۡلِمُونَ ١١٧ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ
ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ بِطَانَةٗ مِّن دُونِكُمۡ لَا يَأۡلُونَكُمۡ خَبَالٗا
وَدُّواْ مَا عَنِتُّمۡ قَدۡ بَدَتِ ٱلۡبَغۡضَآءُ مِنۡ أَفۡوَٰهِهِمۡ وَمَا تُخۡفِي
صُدُورُهُمۡ أَكۡبَرُۚ قَدۡ بَيَّنَّا لَكُمُ ٱلۡأٓيَٰتِۖ إِن كُنتُمۡ تَعۡقِلُونَ
١١٨ هَٰٓأَنتُمۡ أُوْلَآءِ تُحِبُّونَهُمۡ وَلَا يُحِبُّونَكُمۡ وَتُؤۡمِنُونَ بِٱلۡكِتَٰبِ
كُلِّهِۦ وَإِذَا لَقُوكُمۡ قَالُوٓاْ ءَامَنَّا وَإِذَا خَلَوۡاْ عَضُّواْ عَلَيۡكُمُ
ٱلۡأَنَامِلَ مِنَ ٱلۡغَيۡظِۚ قُلۡ مُوتُواْ بِغَيۡظِكُمۡۗ إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمُۢ بِذَاتِ
ٱلصُّدُورِ ١١٩ إِن تَمۡسَسۡكُمۡ حَسَنَةٞ تَسُؤۡهُمۡ وَإِن تُصِبۡكُمۡ
سَيِّئَةٞ يَفۡرَحُواْ بِهَاۖ وَإِن تَصۡبِرُواْ وَتَتَّقُواْ لَا يَضُرُّكُمۡ كَيۡدُهُمۡ
شَيۡـًٔاۗ إِنَّ ٱللَّهَ بِمَا يَعۡمَلُونَ مُحِيطٞ ١٢٠ وَإِذۡ غَدَوۡتَ مِنۡ أَهۡلِكَ
تُبَوِّئُ ٱلۡمُؤۡمِنِينَ مَقَٰعِدَ لِلۡقِتَالِۗ وَٱللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ١٢١

(116) Ceux qui mécroient en Allah et en Ses messagers, ni leurs richesses ni leur progéniture n'éloigneront d'eux ce qui provient d'Allah. Ils n'éloigneront pas de leurs personnes Son châtiment ni n'attireront sur eux Sa miséricorde. Au contraire, ils ne feront qu'aggraver leur châtiment et leur regret. Condamnés au Feu, ils y resteront éternellement.

(117) Ce que ces mécréants dépensent en bonnes œuvres et ce qu'ils attendent comme récompense en retour est semblable à un vent très froid qui s'abat sur des plantes semées par des gens qui ont été injustes envers eux-mêmes en commettant des péchés: le vent détruit ces plantes alors que leurs propriétaires espéraient de bonnes récoltes.

A chaque fois que ce vent souffle, ces gens perdent ce qu'ils ont semé. Il en est de même pour la mécréance qui invalide la récompense qu'ils espèrent pour leurs œuvres. Allah n'est pas injuste avec eux – Il est bien au-dessus de cela – mais ils ont été injustes envers eux-mêmes par leur mécréance et par le démenti qu'ils opposaient à Ses messagers.

(118) Ô vous qui croyez en Allah et suivez Son Messager, ne prenez pas d'alliés en dehors des croyants, alliés auxquels vous divulguez vos secrets et ce qui relève de votre intimité. Ils ne s'épargneront aucun effort afin de vous nuire et de ternir votre vie. De plus, ils espèrent que vous subissiez des malheurs et des revers. La haine et l'hostilité se manifestent dans leurs paroles puisqu'ils remettent en question votre religion, attisent entre vous la zizanie et divulguent vos secrets, mais la haine que dissimulent leurs poitrines est pire encore. Nous vous avons exposé, ô croyants, les preuves claires de ce qui est dans vos intérêts dans le bas monde et dans l'au-delà.

(119) Voici que vous, ô croyants, aimez ces gens et leur souhaitez le bien alors qu'eux ne vous aiment pas et ne vous souhaitent pas le bien. Au contraire, ils vous haïssent même si vous croyez en tous les livres, dont leurs livres, tandis qu'ils ne croient pas au Livre qu'Allah a révélé à votre Prophète.

Lorsqu'ils vous rencontrent, ils vous disent avec leurs langues «Nous croyons» mais dès qu'ils se retrouvent entre eux, ils se mordent le bout des doigts de dépit et de rage de vous voir unis, de voir l'Islam puissant et de se voir eux-mêmes avilis. Ô Prophète, dis à ces gens: Restez dans cet état de dépit et de rage jusqu'à votre mort. Allah sait bien si c'est la foi ou la mécréance, le bien ou le mal qui remplissent les poitrines.

(120) Ô croyants, si un bienfait vous touche comme la victoire sur un ennemi ou une augmentation de vos richesses ou de votre descendance, le chagrin et l'affliction les saisissent. En revanche, si un malheur vous atteint comme la défaite contre un ennemi ou une réduction de vos richesses ou de votre descendance, ils sont heureux et se réjouissent de votre malheur. Si vous êtes patients dans l'exécution de Ses ordres et dans Ses décrets et vous prémunissez contre Sa colère, leurs manigances et leurs offenses ne vous nuiront pas.

Allah connaît leurs stratagèmes et Il décevra leurs funestes attentes.

(121) Rappelle-toi, ô Prophète, lorsque tu sortis au début de la journée de Médine afin de combattre les polythéistes, te rendant à `Uḥud où tu désignas aux croyants leurs postes de combat et tu définis à chacun d'eux sa place. Allah entend vos paroles et connaît vos agissements.

Quelques enseignements déduits de ces versets: 1- Il est défendu aux croyants de s'allier aux mécréants et d'en faire des alliés auxquels on confie les histoires et les secrets des musulmans. 2- Parmi les manifestations de l'hostilité des mécréants envers les croyants, il y a la satisfaction qu'ils éprouvent à voir les croyants atteints par un malheur ou une perte et la rage qui les saisit lorsqu'un bien les touche.

3- La meilleure façon de se préserver des manigances des mécréants consiste à être patient et à ne pas manifester sa peur, puis à craindre à Allah et à se donner les moyens de vaincre.

إِذۡ هَمَّت طَّآئِفَتَانِ مِنكُمۡ أَن تَفۡشَلَا وَٱللَّهُ وَلِيُّهُمَاۗ وَعَلَى ٱللَّهِ
فَلۡيَتَوَكَّلِ ٱلۡمُؤۡمِنُونَ ١٢٢ وَلَقَدۡ نَصَرَكُمُ ٱللَّهُ بِبَدۡرٖ وَأَنتُمۡ أَذِلَّةٞۖ
فَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ لَعَلَّكُمۡ تَشۡكُرُونَ ١٢٣ إِذۡ تَقُولُ لِلۡمُؤۡمِنِينَ
أَلَن يَكۡفِيَكُمۡ أَن يُمِدَّكُمۡ رَبُّكُم بِثَلَٰثَةِ ءَالَٰفٖ مِّنَ ٱلۡمَلَٰٓئِكَةِ
مُنزَلِينَ ١٢٤ بَلَىٰٓۚ إِن تَصۡبِرُواْ وَتَتَّقُواْ وَيَأۡتُوكُم مِّن فَوۡرِهِمۡ
هَٰذَا يُمۡدِدۡكُمۡ رَبُّكُم بِخَمۡسَةِ ءَالَٰفٖ مِّنَ ٱلۡمَلَٰٓئِكَةِ مُسَوِّمِينَ
١٢٥ وَمَا جَعَلَهُ ٱللَّهُ إِلَّا بُشۡرَىٰ لَكُمۡ وَلِتَطۡمَئِنَّ قُلُوبُكُم بِهِۦۗ
وَمَا ٱلنَّصۡرُ إِلَّا مِنۡ عِندِ ٱللَّهِ ٱلۡعَزِيزِ ٱلۡحَكِيمِ ١٢٦ لِيَقۡطَعَ طَرَفٗا
مِّنَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓاْ أَوۡ يَكۡبِتَهُمۡ فَيَنقَلِبُواْ خَآئِبِينَ ١٢٧
لَيۡسَ لَكَ مِنَ ٱلۡأَمۡرِ شَيۡءٌ أَوۡ يَتُوبَ عَلَيۡهِمۡ أَوۡ يُعَذِّبَهُمۡ فَإِنَّهُمۡ
ظَٰلِمُونَ ١٢٨ وَلِلَّهِ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِي ٱلۡأَرۡضِۚ يَغۡفِرُ لِمَن
يَشَآءُ وَيُعَذِّبُ مَن يَشَآءُۚ وَٱللَّهُ غَفُورٞ رَّحِيمٞ ١٢٩ يَٰٓأَيُّهَا
ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَأۡكُلُواْ ٱلرِّبَوٰٓاْ أَضۡعَٰفٗا مُّضَٰعَفَةٗۖ
وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ لَعَلَّكُمۡ تُفۡلِحُونَ ١٣٠ وَٱتَّقُواْ ٱلنَّارَ ٱلَّتِيٓ أُعِدَّتۡ
لِلۡكَٰفِرِينَ ١٣١ وَأَطِيعُواْ ٱللَّهَ وَٱلرَّسُولَ لَعَلَّكُمۡ تُرۡحَمُونَ ١٣٢

(122) Rappelle-toi, ô Prophète, ce qui arriva à deux groupes de croyants parmi les Banû Salamah et les Banû Ḥârithah, lorsqu'ils faiblirent et songèrent à imiter les hypocrites qui rebroussaient chemin.
Allah soutint ces deux groupes en les confortant dans la décision de combattre et en les détournant de leur projet de fuite. Que les croyants s'en remettent à Allah Seul dans toutes leurs situations. (123) Allah vous a soutenus contre les polythéistes à la Bataille de Badr alors que vous étiez faibles puisque votre effectif était peu nombreux et votre équipement sommaire. Craignez donc Allah, puissiez-vous Lui être reconnaissants des bienfaits qu'Il vous a accordés.
(124) Rappelle-toi, ô Prophète, ce que tu dis aux croyants afin de les conforter à la Bataille de Badr lorsqu'ils eurent vent des renforts que les polythéistes allaient recevoir: Ne vous suffit-il pas qu'Allah vous aide avec trois mille anges descendus par Lui afin de vous donner de la force durant le combat? (125) Si, cela vous suffit bien. Vous avez aussi l'annonce d'une autre aide de la part d'Allah: Si vous êtes patients dans le combat, craignez Allah et que vos ennemis reçoivent le renfort attendu très rapidement, Allah vous aidera avec cinq mille anges qui se distinguent, eux et leurs chevaux, par une marque évidente. (126) Allah fit de cette aide et de ce renfort célestes une nouvelle réjouissante uniquement destinée à réconforter vos cœurs. En réalité, la victoire n'est pas due à ces causes apparentes, elle provient d'Allah le Puissant, à qui personne ne tient tête, le Sage dans Ses Décrets et Ses prescriptions. (127) A travers cette victoire qui fut la vôtre à la Bataille de Badr, Allah voulut exterminer une fraction de mécréants, en humilier une autre et la faire enrager par sa défaite afin que vos ennemis s'en retournent défaits et humiliés. (128) Lorsque le Messager demanda à Allah d'anéantir les chefs mécréants après ce qu'ils lui avaient fait subir à `Uḥud, Allah lui dit: Tu n'as aucune part dans ce que décide Allah à leur sujet. C'est Allah qui décide. Patiente donc jusqu'à ce qu'Il juge entre vous. Soit Il leur facilitera de se repentir et de se convertir, soit ils persisteront dans leur mécréance et Il les châtiera puisqu'ils auront été des injustes qui méritent le châtiment. (129) A Allah appartient la création et la gestion de ce que contiennent les Cieux et la Terre. Il pardonne à qui Il veut parmi Ses serviteurs par Sa miséricorde et châtie qui Il veut par Sa justice. Allah est Pardonneur avec ceux qui se repentent parmi Ses serviteurs et se montre miséricordieux avec eux. (130) Ô vous qui croyez en Allah et suivez Son Messager, abstenez-vous de prendre des intérêts usuriers en sus des capitaux que vous prêtez, à l'image de ce que font les gens de la jâhiliyyah. Craignez Allah en vous conformant à Ses commandements et en délaissant ce qu'Il a interdit, puissiez-vous ainsi obtenir ce que vous désirez de bien ici-bas et dans l'au-delà. (131) Mettez entre vous et le Feu qu'Allah a préparé à l'intention des mécréants un obstacle: accomplissez des œuvres pieuses et délaissez de ce qui est illicite.
(132) Obéissez à Allah et à Son Messager en vous conformant aux commandements et en délaissant les interdits ; puissiez-vous ainsi accéder à la miséricorde ici-bas et dans l'au-delà.

Quelques enseignements déduits de ces versets: 1- Il est important de rappeler aux gens les bienfaits reçus et les calamités qu'on leur fait subir en guise de leçon. 2- L'un des meilleurs moyens d'obtenir le soutien d'Allah, Sa miséricorde et Sa mansuétude, consiste à se montrer constamment pieux et à faire preuve de persévérance lorsque le combat fait rage. 3- Tout revient à Allah. Il décide de ce qu'Il veut et juge comme Il veut. Le véritable croyant s'en remet à Allah et se soumet à Son jugement. 4- Les péchés (dont l'usure fait partie) entraînent l'abandon du serviteur par son Seigneur, particulièrement dans les situations difficiles.
5- La défense de pratiquer l'usure apparaît parmi les versets racontant la Bataille de `Uḥud afin que l'on ait conscience de l'universalité des lois de l'Islam et de leur imbrication, dans le sens où il est fait allusion à certaines règles dans des passages centrés sur d'autres thématiques.

نصف الحزب ٧

۞ وَسَارِعُوٓاْ إِلَىٰ مَغۡفِرَةٖ مِّن رَّبِّكُمۡ وَجَنَّةٍ عَرۡضُهَا
ٱلسَّمَٰوَٰتُ وَٱلۡأَرۡضُ أُعِدَّتۡ لِلۡمُتَّقِينَ ١٣٣ ٱلَّذِينَ يُنفِقُونَ
فِي ٱلسَّرَّآءِ وَٱلضَّرَّآءِ وَٱلۡكَٰظِمِينَ ٱلۡغَيۡظَ وَٱلۡعَافِينَ
عَنِ ٱلنَّاسِۗ وَٱللَّهُ يُحِبُّ ٱلۡمُحۡسِنِينَ ١٣٤ وَٱلَّذِينَ إِذَا فَعَلُواْ
فَٰحِشَةً أَوۡ ظَلَمُوٓاْ أَنفُسَهُمۡ ذَكَرُواْ ٱللَّهَ فَٱسۡتَغۡفَرُواْ
لِذُنُوبِهِمۡ وَمَن يَغۡفِرُ ٱلذُّنُوبَ إِلَّا ٱللَّهُ وَلَمۡ يُصِرُّواْ عَلَىٰ مَا
فَعَلُواْ وَهُمۡ يَعۡلَمُونَ ١٣٥ أُوْلَٰٓئِكَ جَزَآؤُهُم مَّغۡفِرَةٞ مِّن
رَّبِّهِمۡ وَجَنَّٰتٞ تَجۡرِي مِن تَحۡتِهَا ٱلۡأَنۡهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَاۚ وَنِعۡمَ
أَجۡرُ ٱلۡعَٰمِلِينَ ١٣٦ قَدۡ خَلَتۡ مِن قَبۡلِكُمۡ سُنَنٞ فَسِيرُواْ
فِي ٱلۡأَرۡضِ فَٱنظُرُواْ كَيۡفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلۡمُكَذِّبِينَ
١٣٧ هَٰذَا بَيَانٞ لِّلنَّاسِ وَهُدٗى وَمَوۡعِظَةٞ لِّلۡمُتَّقِينَ ١٣٨
وَلَا تَهِنُواْ وَلَا تَحۡزَنُواْ وَأَنتُمُ ٱلۡأَعۡلَوۡنَ إِن كُنتُم مُّؤۡمِنِينَ
١٣٩ إِن يَمۡسَسۡكُمۡ قَرۡحٞ فَقَدۡ مَسَّ ٱلۡقَوۡمَ قَرۡحٞ مِّثۡلُهُۥۚ وَتِلۡكَ
ٱلۡأَيَّامُ نُدَاوِلُهَا بَيۡنَ ٱلنَّاسِ وَلِيَعۡلَمَ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ
وَيَتَّخِذَ مِنكُمۡ شُهَدَآءَۗ وَٱللَّهُ لَا يُحِبُّ ٱلظَّٰلِمِينَ ١٤٠

133 Empressez-vous de rivaliser dans l'accomplissement d'œuvres pieuses et de vous rapprocher ainsi d'Allah, afin que vous obteniez Son pardon et que vous entriez dans un Paradis aussi large que les Cieux et la Terre, un Paradis qu'Allah a préparé à l'attention de Ses serviteurs pieux.

134 Les pieux sont ceux qui dépensent de leurs richesses pour Allah dans l'aisance comme dans l'adversité, qui maitrisent leur colère dans les situations où ils ont le pouvoir de se venger et qui pardonnent à ceux qui ont été injustes avec eux.
Allah aime les êtres bienfaisants (`al-muħsinûna) qui ont ces qualités.

135 Ce sont également ceux qui, lorsqu'ils commettent un péché majeur ou diminuent de leur mérite en commettant des péchés mineurs, évoquent Allah et se rappellent Sa menace adressée aux désobéissants ainsi que de Sa promesse destinée aux pieux.
Pris de regrets, ils demandent ainsi à leur Seigneur de couvrir leurs péchés et de ne pas les punir, car personne hormis Allah Seul ne pardonne les péchés.
De plus, ils ne persistent pas dans le péché dès lors qu'ils savent que ce qu'ils commettent en est un, et c'est Allah qui pardonne tous les péchés.

136 Ceux qui possèdent ces nobles qualités obtiendront en récompense qu'Allah couvre leurs péchés et leur pardonne.
Ils auront dans l'au-delà des jardins où les rivières coulent sous les palais et où ils séjourneront éternellement. Quelle meilleure rétribution peut-on imaginer pour les serviteurs obéissants ?

137 Comme les croyants furent éprouvés par la débâcle de `Uħud, Allah les consola en leur rappelant ceci:
Allah a pour coutume depuis toujours d'anéantir les mécréants et de préserver les croyants après les avoir éprouvés. Parcourez donc la Terre et méditez le destin de ceux qui ont démenti Allah et Ses messagers. Leurs demeures sont vides et leurs royaumes ont disparu.

138 Ce Noble Coran est un exposé de la vérité qui pourfend le mensonge et s'adresse à tous les hommes. Il montre le droit chemin aux pieux et les détourne de la voie du mal, puisque ce sont eux qui tirent profit de la guidée qu'il renferme.

139 Ô croyants, ne faiblissez pas et ne soyez pas tristes pour ce que vous avez subi lors de la Bataille de `Uħud ; il ne convient pas que vous soyez tristes car vous êtes supérieurs par votre foi et supérieurs par l'aide d'Allah et votre espoir qu'Il vous secourra, si vous croyez en Allah et en la promesse qu'Il a faite à Ses serviteurs pieux.

140 Ô croyants, si vous avez perdu des morts et des blessés lors de la Bataille de `Uħud, les mécréants ont également subi les mêmes pertes. Allah décide du sort de tous, mécréants comme croyants. Il leur alloue des vies plus ou moins longues et fait alterner victoires et défaites pour des raisons qui relèvent de Sa sagesse. Il veut notamment faire en sorte que les véritables croyants se distinguent des hypocrites et accorder à qui Il veut l'honneur de devenir un martyr pour Sa cause.
Allah n'aime pas ceux qui sont injustes envers eux-mêmes par le délaissement de la lutte pour Sa cause.

Quelques enseignements déduits de ces versets: 1- Il faut s'empresser d'accomplir des œuvres pieuses et saisir les bonnes occasions d'œuvrer avant qu'il ne soit trop tard. 2- Parmi les qualités des pieux qui leur vaudront le Paradis, on peut citer: leur générosité quelle que soit la situation, leur capacité à maîtriser leur colère et à pardonner aux gens ainsi que leur attitude bienfaisante envers les créatures.
3- Méditer les histoires des communautés précédentes permet d'en tirer des leçons très instructives si l'on est doué d'un cœur qui comprend.

وَلِيُمَحِّصَ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَيَمۡحَقَ ٱلۡكَٰفِرِينَ ١٤١ أَمۡ
حَسِبۡتُمۡ أَن تَدۡخُلُواْ ٱلۡجَنَّةَ وَلَمَّا يَعۡلَمِ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ جَٰهَدُواْ
مِنكُمۡ وَيَعۡلَمَ ٱلصَّٰبِرِينَ ١٤٢ وَلَقَدۡ كُنتُمۡ تَمَنَّوۡنَ ٱلۡمَوۡتَ مِن
قَبۡلِ أَن تَلۡقَوۡهُ فَقَدۡ رَأَيۡتُمُوهُ وَأَنتُمۡ تَنظُرُونَ ١٤٣ وَمَا مُحَمَّدٌ
إِلَّا رَسُولٞ قَدۡ خَلَتۡ مِن قَبۡلِهِ ٱلرُّسُلُۚ أَفَإِيْن مَّاتَ أَوۡ قُتِلَ
ٱنقَلَبۡتُمۡ عَلَىٰٓ أَعۡقَٰبِكُمۡۚ وَمَن يَنقَلِبۡ عَلَىٰ عَقِبَيۡهِ فَلَن يَضُرَّ
ٱللَّهَ شَيۡـٔٗاۗ وَسَيَجۡزِي ٱللَّهُ ٱلشَّٰكِرِينَ ١٤٤ وَمَا كَانَ
لِنَفۡسٍ أَن تَمُوتَ إِلَّا بِإِذۡنِ ٱللَّهِ كِتَٰبٗا مُّؤَجَّلٗاۗ وَمَن يُرِدۡ
ثَوَابَ ٱلدُّنۡيَا نُؤۡتِهِۦ مِنۡهَا وَمَن يُرِدۡ ثَوَابَ ٱلۡأٓخِرَةِ نُؤۡتِهِۦ مِنۡهَاۚ
وَسَنَجۡزِي ٱلشَّٰكِرِينَ ١٤٥ وَكَأَيِّن مِّن نَّبِيّٖ قَٰتَلَ مَعَهُۥ
رِبِّيُّونَ كَثِيرٞ فَمَا وَهَنُواْ لِمَآ أَصَابَهُمۡ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ وَمَا ضَعُفُواْ
وَمَا ٱسۡتَكَانُواْۗ وَٱللَّهُ يُحِبُّ ٱلصَّٰبِرِينَ ١٤٦ وَمَا كَانَ قَوۡلَهُمۡ إِلَّآ أَن
قَالُواْ رَبَّنَا ٱغۡفِرۡ لَنَا ذُنُوبَنَا وَإِسۡرَافَنَا فِيٓ أَمۡرِنَا وَثَبِّتۡ أَقۡدَامَنَا
وَٱنصُرۡنَا عَلَى ٱلۡقَوۡمِ ٱلۡكَٰفِرِينَ ١٤٧ فَـَٔاتَىٰهُمُ ٱللَّهُ ثَوَابَ
ٱلدُّنۡيَا وَحُسۡنَ ثَوَابِ ٱلۡأٓخِرَةِۗ وَٱللَّهُ يُحِبُّ ٱلۡمُحۡسِنِينَ ١٤٨

(141) Parmi les autres raisons qui relèvent de Sa sagesse, on compte les suivantes: purifier les croyants de leurs péchés, débarrasser leurs rangs des hypocrites et anéantir les mécréants.

(142) Ô croyants, avez-vous cru que vous entrerez au Paradis sans subir d'épreuves par lesquelles on reconnaît les véritables combattants pour la cause d'Allah et les endurants ?

(143) Ô croyants, vous espériez affronter les mécréants afin d'être martyrs pour la cause d'Allah, comme le furent vos frères lors de la Bataille de Badr, mais ceci avant que vous ne soyez exposés à la mort et à ses affres et voici que vous voyez de vos propres yeux à `Uḥud ce que vous espériez.

La rumeur s'était répandue parmi les gens que le Prophète avait été tué. Allah adressa à cette occasion des remontrances aux croyants pour blâmer leur attitude:

(144) Muḥammad n'est qu'un messager semblable à ceux qui l'ont précédé et qui sont morts ou ont été tués. S'il mourrait ou était tué, apostasieriez-vous et délaisseriez-vous la lutte pour la cause d'Allah ?

Quiconque apostasie ne nuira en rien à Allah puisqu'Il est le Fort et le Puissant. Il ne fera que se nuire à lui-même en s'exposant à la perte ici-bas et dans l'au-delà. Allah rétribuera ceux qui Lui sont reconnaissants en les raffermissant dans sa religion et dans la lutte pour Sa cause.

(145) Une âme ne meurt que par le Décret d'Allah, à l'issue du délai fixé par Lui, et sa durée de sa vie ne sera ni allongée ni raccourcie.

Quiconque désire la récompense du bas monde par ses œuvres, Nous lui en donnerons selon ce qui lui a été alloué et il n'aura aucune part dans l'au-delà.

Quiconque désire par ses œuvres la récompense de l'au-delà, Nous lui en donnerons et Nous rétribuerons ceux qui sont reconnaissants envers leur Seigneur de la meilleure rétribution.

(146) Bien des prophètes d'Allah avant vous allèrent au combat avec de nombreux adeptes et affrontèrent de lourdes pertes sans vaciller. Ils ne faiblirent pas face à l'ennemi, ni ne se rendirent. Ils se montrèrent au contraire fermes et persévérants.

Allah aime ceux qui font preuve d'endurance face aux malheurs et catastrophes qui les frappent pour Sa cause.

(147) Ces croyants endurants face au malheur n'avaient qu'une seule parole à la bouche:

Ô Seigneur, pardonne-nous nos péchés et notre excès. Raffermis nos pas lorsque nous affronterons l'ennemi et accorde-nous la victoire sur ceux qui mécroient en Toi.

(148) Allah leur accorda alors ici-bas la victoire et le triomphe et Il leur réserve la meilleure rétribution dans l'au-delà, à savoir Son agrément et la jouissance des délices éternels dans les Jardins des Délices.

Allah aime ceux qui s'acquittent de leurs adorations et font preuve de bienveillance avec autrui.

Quelques enseignements déduits de ces versets: 1- Allah soumet régulièrement les hommes à l'épreuve afin de distinguer les combattants véridiques et endurants des autres. 2- L'implication du croyant dans la lutte pour la cause d'Allah ne doit pas dépendre du sort d'un autre être humain, quels que soient son rang et son importance. 3- La vie de chaque homme a un terme fixé par Allah. Elle ne sera pas allongée par le désir de vivre, ni raccourcie par la bravoure et le courage. 4- Les objectifs et les intentions diffèrent d'un individu à l'autre. Certains recherchent la récompense d'Allah alors que d'autres recherchent le profit terrestre. Quoi qu'il en soit, chacun sera rétribué selon son intention et ses œuvres.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِن تُطِيعُواْ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ
يَرُدُّوكُمۡ عَلَىٰٓ أَعۡقَٰبِكُمۡ فَتَنقَلِبُواْ خَٰسِرِينَ
١٤٩ بَلِ ٱللَّهُ مَوۡلَىٰكُمۡۖ وَهُوَ خَيۡرُ ٱلنَّٰصِرِينَ ١٥٠ سَنُلۡقِي
فِي قُلُوبِ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ ٱلرُّعۡبَ بِمَآ أَشۡرَكُواْ بِٱللَّهِ
مَا لَمۡ يُنَزِّلۡ بِهِۦ سُلۡطَٰنٗاۖ وَمَأۡوَىٰهُمُ ٱلنَّارُۖ وَبِئۡسَ
مَثۡوَى ٱلظَّٰلِمِينَ ١٥١ وَلَقَدۡ صَدَقَكُمُ ٱللَّهُ
وَعۡدَهُۥٓ إِذۡ تَحُسُّونَهُم بِإِذۡنِهِۦۖ حَتَّىٰٓ إِذَا فَشِلۡتُمۡ
وَتَنَٰزَعۡتُمۡ فِي ٱلۡأَمۡرِ وَعَصَيۡتُم مِّنۢ بَعۡدِ مَآ أَرَىٰكُم
مَّا تُحِبُّونَۚ مِنكُم مَّن يُرِيدُ ٱلدُّنۡيَا وَمِنكُم مَّن
يُرِيدُ ٱلۡأٓخِرَةَۚ ثُمَّ صَرَفَكُمۡ عَنۡهُمۡ لِيَبۡتَلِيَكُمۡۖ
وَلَقَدۡ عَفَا عَنكُمۡۗ وَٱللَّهُ ذُو فَضۡلٍ عَلَى ٱلۡمُؤۡمِنِينَ
١٥٢ ۞ إِذۡ تُصۡعِدُونَ وَلَا تَلۡوُۥنَ عَلَىٰٓ أَحَدٖ ثلاثة أرباع الحزب ٧
وَٱلرَّسُولُ يَدۡعُوكُمۡ فِيٓ أُخۡرَىٰكُمۡ فَأَثَٰبَكُمۡ
غَمَّۢا بِغَمّٖ لِّكَيۡلَا تَحۡزَنُواْ عَلَىٰ مَا فَاتَكُمۡ وَلَا
مَآ أَصَٰبَكُمۡۗ وَٱللَّهُ خَبِيرُۢ بِمَا تَعۡمَلُونَ ١٥٣

149 **Ô vous qui croyez en Allah et suivez son Messager, si vous prenez le chemin de l’égarement auquel les mécréants juifs, chrétiens et polythéistes vous appellent, vous retomberez dans la mécréance dont la foi vous a sauvés. Vous serez alors perdants à la fois ici-bas et dans l’au-delà.**

150 **Ces mécréants ne vous porteront pas secours si vous leur obéissez. Seul Allah en effet vous porte secours contre vos ennemis. Adorez-le donc, car Il est le meilleur secoureur, et vous n’aurez besoin de personne d’autre que Lui.**

151 **Nous projetterons une peur terrible dans les cœurs de ceux qui ont mécru en Allah, au point qu’ils seront dans l’incapacité de vous combattre. Il en sera ainsi parce qu’ils associent à Allah des divinités que leurs passions leur font adorer et au sujet desquelles ils ne possèdent aucune preuve.**
Leur refuge éternel sera le Feu et quel pire refuge pour les injustes que le Feu.

152 **Allah a tenu Sa promesse de vous faire triompher sur vos ennemis lors de la Bataille de `Uħud, lorsque vous les massacriez par Sa permission. Mais vous avez faibli: vous vous êtes mis à diverger sur le fait de garder vos positions ou de les délaisser afin de ramasser le butin. Ce faisant, vous avez désobéi au Prophète qui vous avait ordonné de rester à vos places quoiqu’il arrive. Ceci survint lorsqu’Allah vous eut montré les prémices de votre victoire sur vos ennemis. Certains parmi vous désirent le butin ici-bas, ce sont ceux qui ont délaissé leurs positions, tandis que d’autres désirent la récompense de l’au-delà et ce sont ceux qui ont gardé leurs positions, obéissant à l’ordre du Prophète. Allah les a éloignés de votre portée et vous fit dominer par eux afin de vous tester et de distinguer le croyant patient dans l’épreuve de celui qui succombe et faiblit. Allah vous a ensuite pardonné votre désobéissance: Il est le Détenteur d’une grâce immense à l’égard des musulmans puisqu’Il les a guidés vers la foi, leur a pardonné leurs péchés et les a récompensés pour les malheurs qu’ils ont subis.**

153 **Rappelez-vous, ô croyants, lorsque vous fuyiez loin devant lors de la Bataille de `Uħud en raison de votre défaite suite à votre désobéissance à l’ordre du Messager. Personne ne regardait personne et le Messager vous appelait derrière vous, entre vous et les mécréants, criant: A moi, ô serviteurs d’Allah ! A moi, ô serviteurs d’Allah ! Allah vous rétribua pour cela en vous faisant ressentir de la douleur et de l’angoisse pour la victoire et le butin manqués, suivies encore de douleur et d’angoisse en raison de la rumeur de la mort du Prophète qui s’est répandue parmi vous. Allah vous rétribua ainsi afin que vous ne ressentiez pas de tristesse pour la victoire et le butin que vous avez manqués ni pour vos pertes en morts et en blessés.**
Après avoir su que le Prophète n’avait pas été tué, tout malheur et toute douleur vous parurent ridicules.
Allah sait parfaitement ce que vous faites. Rien de ce que ressentent vos cœurs ni de ce que vos membres accomplissent ne lui est inconnu.

Quelques enseignements déduits de ces versets:

1- Le passage nous met en garde contre le fait d’obéir aux mécréants et de suivre leurs passions. Quiconque se laisse tenter court à sa perte aussi bien ici-bas que dans l’au-delà. 2- La terreur qui frappe les cœurs des ennemis d’Allah est l’une des formes que prend le secours divin accordé aux croyants.

3- Les défaites sur le champ de bataille s’expliquent souvent par l’attachement au bas monde, l’amour du butin et la désobéissance aux ordres du chef.

4- L’une des preuves du mérite des Compagnons est qu’Allah leur accorde Son pardon sitôt après avoir mentionné leur faute.

ثُمَّ أَنزَلَ عَلَيۡكُم مِّنۢ بَعۡدِ ٱلۡغَمِّ أَمَنَةٗ نُّعَاسٗا يَغۡشَىٰ طَآئِفَةٗ
مِّنكُمۡۖ وَطَآئِفَةٞ قَدۡ أَهَمَّتۡهُمۡ أَنفُسُهُمۡ يَظُنُّونَ بِٱللَّهِ غَيۡرَ
ٱلۡحَقِّ ظَنَّ ٱلۡجَٰهِلِيَّةِۖ يَقُولُونَ هَل لَّنَا مِنَ ٱلۡأَمۡرِ مِن شَيۡءٖۗ
قُلۡ إِنَّ ٱلۡأَمۡرَ كُلَّهُۥ لِلَّهِۗ يُخۡفُونَ فِيٓ أَنفُسِهِم مَّا لَا يُبۡدُونَ لَكَۖ
يَقُولُونَ لَوۡ كَانَ لَنَا مِنَ ٱلۡأَمۡرِ شَيۡءٞ مَّا قُتِلۡنَا هَٰهُنَاۗ قُل لَّوۡ كُنتُمۡ
فِي بُيُوتِكُمۡ لَبَرَزَ ٱلَّذِينَ كُتِبَ عَلَيۡهِمُ ٱلۡقَتۡلُ إِلَىٰ مَضَاجِعِهِمۡۖ
وَلِيَبۡتَلِيَ ٱللَّهُ مَا فِي صُدُورِكُمۡ وَلِيُمَحِّصَ مَا فِي قُلُوبِكُمۡۚ
وَٱللَّهُ عَلِيمُۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ١٥٤ إِنَّ ٱلَّذِينَ تَوَلَّوۡاْ مِنكُمۡ
يَوۡمَ ٱلۡتَقَى ٱلۡجَمۡعَانِ إِنَّمَا ٱسۡتَزَلَّهُمُ ٱلشَّيۡطَٰنُ بِبَعۡضِ
مَا كَسَبُواْۖ وَلَقَدۡ عَفَا ٱللَّهُ عَنۡهُمۡۗ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ حَلِيمٞ ١٥٥ يَٰٓأَيُّهَا
ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَكُونُواْ كَٱلَّذِينَ كَفَرُواْ وَقَالُواْ لِإِخۡوَٰنِهِمۡ إِذَا
ضَرَبُواْ فِي ٱلۡأَرۡضِ أَوۡ كَانُواْ غُزّٗى لَّوۡ كَانُواْ عِندَنَا مَا مَاتُواْ
وَمَا قُتِلُواْ لِيَجۡعَلَ ٱللَّهُ ذَٰلِكَ حَسۡرَةٗ فِي قُلُوبِهِمۡۗ وَٱللَّهُ يُحۡيِۦ
وَيُمِيتُۗ وَٱللَّهُ بِمَا تَعۡمَلُونَ بَصِيرٞ ١٥٦ وَلَئِن قُتِلۡتُمۡ فِي سَبِيلِ
ٱللَّهِ أَوۡ مُتُّمۡ لَمَغۡفِرَةٞ مِّنَ ٱللَّهِ وَرَحۡمَةٌ خَيۡرٞ مِّمَّا يَجۡمَعُونَ ١٥٧

(154) Après la douleur et l'angoisse, Allah fit descendre sur vous la quiétude et la confiance, ce qui a permis à certains d'entre vous – ceux qui sont certains de la réalisation de la promesse d'Allah et y trouvent un sentiment de sécurité – de s'abandonner au sommeil. Un autre groupe en revanche resta éveillé et préoccupé. Ce sont les hypocrites, qui ont pour unique préoccupation la sécurité de leurs personnes. Ils vivent dans l'inquiétude et la peur, car ils craignent le mal qui pourrait les frapper de la part d'Allah, pensant qu'Allah ne secourra pas Son Messager ni ne soutiendra Ses serviteurs. Ils sont en cela semblables aux gens de la jâhiliyyah qui n'estimaient pas Allah à Sa juste valeur.
Ces hypocrites disaient du fait de leur ignorance: Notre avis au sujet du départ au combat ne compte pas, mais s'il comptait, nous ne serions pas partis.
Ô Prophète, réponds-leur: La décision entière appartient à Allah. Il décrète ce qu'Il veut et juge comme Il veut. Or c'est Lui qui a décrété que vous deviez partir combattre.
Ces hypocrites dissimulent en eux le doute et du mauvais soupçon qu'ils ne dévoilent pas puisqu'ils te disent: Si notre avis, c'est-à-dire ne pas partir combattre, avait été retenu, nous n'aurions pas été massacrés ici même.
Ô Prophète, réponds-leur: Si vous étiez restés dans vos demeures, loin des champs de bataille, ceux parmi vous dont Allah a décrété qu'ils allaient mourir se seraient tout de même rendus à l'endroit où ils doivent être tués. Allah n'a décidé cela qu'afin d'éprouver les intentions de vos cœurs et de mettre en évidence la foi ou l'hypocrisie qu'ils contiennent.
Allah sait ce que contiennent les poitrines de Ses serviteurs et rien ne Lui en échappe.

(155) Ô Compagnons de Muħammad, concernant ceux parmi vous qui ont abandonné le combat le jour où les armées mécréantes rencontrèrent les armées croyantes à \`Uħud, sachez que Satan les a poussés à la faute en raison de certains péchés qu'ils avaient commis. Allah leur a néanmoins pardonné ces manquements et ne leur en a pas tenu rigueur, par faveur et miséricorde de Sa part.
Allah pardonne aux repentants et se montre indulgent envers eux en ne s'empressant pas de les punir.

(156) Ô vous qui croyez en Allah et suivez Son Messager, ne soyez pas comme les mécréants hypocrites qui disent de leurs proches partis rechercher leur subsistance ou combattre et qui sont morts ou ont été tués:
S'ils étaient restés auprès de nous et n'étaient pas partis voyager ou combattre, ils ne seraient pas morts ni ne se seraient fait tuer. Allah a introduit cette croyance dans leurs cœurs afin d'accroitre leur regret et leur tristesse. C'est Allah Seul qui fait vivre et mourir par Sa Volonté. Ni rester chez soi n'empêche Son Décret d'être exécuté ni quitter sa demeure ne le hâte.
Allah voit ce que vous faites. Rien de vos œuvres ne Lui échappe et Il vous rétribuera selon leur nature.

(157) Si vous êtes tués pour la cause d'Allah ou mourez, ô croyants, Allah vous accordera un immense pardon ainsi qu'une miséricorde qui valent plus que ce bas monde et tout ce que ses habitants réunissent de ses délices éphémères.

Quelques enseignements déduits de ces versets: 1- Les gens qui méconnaissent Allah et Ses attributs sont prompts à cultiver une croyance biaisée en Lui et à accomplir des œuvres blâmables. 2- La durée de vie des hommes est déterminée. Son terme n'est pas hâté par les actes de bravoure ni différé par la lâcheté.
3- Allah met régulièrement Ses serviteurs à l'épreuve afin de distinguer les bons des mauvais.
4- L'un des statuts les plus éminents et les plus nobles auprès d'Allah est le statut de martyr pour Sa cause.

وَلَئِن مُّتُّمۡ أَوۡ قُتِلۡتُمۡ لَإِلَى ٱللَّهِ تُحۡشَرُونَ ١٥٨ فَبِمَا رَحۡمَةٖ مِّنَ ٱللَّهِ
لِنتَ لَهُمۡۖ وَلَوۡ كُنتَ فَظًّا غَلِيظَ ٱلۡقَلۡبِ لَٱنفَضُّواْ مِنۡ حَوۡلِكَۖ
فَٱعۡفُ عَنۡهُمۡ وَٱسۡتَغۡفِرۡ لَهُمۡ وَشَاوِرۡهُمۡ فِي ٱلۡأَمۡرِۖ فَإِذَا عَزَمۡتَ
فَتَوَكَّلۡ عَلَى ٱللَّهِۚ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلۡمُتَوَكِّلِينَ ١٥٩ إِن يَنصُرۡكُمُ ٱللَّهُ
فَلَا غَالِبَ لَكُمۡۖ وَإِن يَخۡذُلۡكُمۡ فَمَن ذَا ٱلَّذِي يَنصُرُكُم مِّنۢ
بَعۡدِهِۦۗ وَعَلَى ٱللَّهِ فَلۡيَتَوَكَّلِ ٱلۡمُؤۡمِنُونَ ١٦٠ وَمَا كَانَ لِنَبِيٍّ أَن
يَغُلَّۚ وَمَن يَغۡلُلۡ يَأۡتِ بِمَا غَلَّ يَوۡمَ ٱلۡقِيَٰمَةِۚ ثُمَّ تُوَفَّىٰ كُلُّ
نَفۡسٖ مَّا كَسَبَتۡ وَهُمۡ لَا يُظۡلَمُونَ ١٦١ أَفَمَنِ ٱتَّبَعَ رِضۡوَٰنَ
ٱللَّهِ كَمَنۢ بَآءَ بِسَخَطٖ مِّنَ ٱللَّهِ وَمَأۡوَىٰهُ جَهَنَّمُۖ وَبِئۡسَ ٱلۡمَصِيرُ
١٦٢ هُمۡ دَرَجَٰتٌ عِندَ ٱللَّهِۗ وَٱللَّهُ بَصِيرُۢ بِمَا يَعۡمَلُونَ ١٦٣ لَقَدۡ
مَنَّ ٱللَّهُ عَلَى ٱلۡمُؤۡمِنِينَ إِذۡ بَعَثَ فِيهِمۡ رَسُولٗا مِّنۡ أَنفُسِهِمۡ
يَتۡلُواْ عَلَيۡهِمۡ ءَايَٰتِهِۦ وَيُزَكِّيهِمۡ وَيُعَلِّمُهُمُ ٱلۡكِتَٰبَ
وَٱلۡحِكۡمَةَ وَإِن كَانُواْ مِن قَبۡلُ لَفِي ضَلَٰلٖ مُّبِينٍ ١٦٤ أَوَلَمَّآ
أَصَٰبَتۡكُم مُّصِيبَةٞ قَدۡ أَصَبۡتُم مِّثۡلَيۡهَا قُلۡتُمۡ أَنَّىٰ هَٰذَاۖ
قُلۡ هُوَ مِنۡ عِندِ أَنفُسِكُمۡۗ إِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَيۡءٖ قَدِيرٞ ١٦٥

158 Lorsque vous mourrez, quelle que soit la cause de votre mort, c'est vers Allah que vous retournerez tous afin qu'Il vous rétribue pour vos œuvres.

159 C'est par une miséricorde immense d'Allah que tu es bienveillant envers tes Compagnons, ô Prophète. Si tu étais rude dans tes paroles et tes gestes et dur de cœur, ils auraient fui ta compagnie. Pardonne-leur donc leurs manquements à ton endroit, invoque en leur faveur le pardon d'Allah et consulte leurs avis lorsque la situation le requiert. Si tu décides d'une chose après les avoir consultés, va de l'avant et remets-en toi à Allah car Allah aime ceux qui s'en remettent à Lui. Il leur facilite leur affaire et les soutient.

160 Si Allah vous soutient par Son secours et Son aide, personne ne pourra vous vaincre, même si tous les habitants de la Terre s'alliaient contre vous.
Si, en revanche, Il cesse de vous secourir et vous abandonne à vous-mêmes, personne ne sera capable de vous secourir.
Lui seul détient le secours en Sa main. Que les croyants Lui fassent confiance et à nul autre que Lui.

161 Il est exclu qu'un prophète trahisse ses compagnons en s'appropriant une part du butin supérieure à celle qu'Allah lui a réservée et quiconque parmi vous trahit en s'appropriant indument une part du butin sera puni en étant publiquement dévoilé le Jour de la Résurrection. Il viendra alors en portant ce qu'il s'est approprié au vu et au su de tous. Ensuite, il sera donné à chaque âme la rétribution complète de ce qu'elle a accompli, sans que rien n'en manque. Les gens ne seront pas lésés par l'ajout de mauvaises œuvres qu'ils n'ont commises ni par le retranchement de bonnes œuvres qu'ils ont accomplies.

162 Ne sont pas semblables auprès d'Allah celui qui est fidèle à la foi et à l'accomplissement de bonnes œuvres, cherchant par là l'agrément d'Allah, et celui qui mécroit et commet de mauvaises actions, ce qui lui vaudra le courroux d'Allah et un séjour éternel en Enfer. Or il n'est pire lieu de séjour que l'Enfer.

163 Auprès d'Allah, leurs statuts sont différents dans le bas monde et dans l'au-delà.
Allah voit ce qu'ils font. Rien ne Lui en échappe et Il les rétribuera en conséquence.

164 Allah a fait un bienfait aux croyants en envoyant parmi eux un Messager issu de leur peuple, qui leur récite le Coran, les purifie du polythéisme et des défauts détestables et leur enseigne le Coran et la Sunna, sachant qu'ils étaient avant l'envoi de ce Messager clairement égarés de la guidée et de la droiture.

165 Ô croyants, quand vous avez subi une cinglante défaite et de lourdes pertes à `Uḥud, alors que vous avez infligé le double de ces pertes à vos ennemis lors de la Bataille de Badr, vous avez dit:
Comment cela a-t-il pu nous arriver alors que nous sommes croyants et que le Prophète est parmi nous ?
Ô Prophète, dis-leur: Ce qui vous a atteint provient de votre querelle et de votre désobéissance au Messager. Allah a pouvoir sur tout. Il secourt donc qui Il veut et abandonne qui Il veut à son sort.

Quelques enseignements déduits de ces versets:

1- Le véritable secours provient d'Allah. Il est le Fort qui ne peut être combattu et le Puissant qui ne peut être vaincu.

2- Dans le bas monde et dans l'au-delà, le statut de celui qui suit la guidée et œuvre conformément à celle-ci n'est pas semblable au statut de celui qui s'en détourne et la dément.

3- Les malheurs et les épreuves subis par le serviteur ont comme origine ses péchés. Il se peut aussi que l'épreuve ait comme finalité d'élever son degré. Quoi qu'il en soit, Allah efface et pardonne de nombreux péchés.

وَمَآ أَصَٰبَكُمۡ يَوۡمَ ٱلۡتَقَى ٱلۡجَمۡعَانِ فَبِإِذۡنِ ٱللَّهِ وَلِيَعۡلَمَ ٱلۡمُؤۡمِنِينَ
١٦٦ وَلِيَعۡلَمَ ٱلَّذِينَ نَافَقُواْۚ وَقِيلَ لَهُمۡ تَعَالَوۡاْ قَٰتِلُواْ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ
أَوِ ٱدۡفَعُواْۖ قَالُواْ لَوۡ نَعۡلَمُ قِتَالٗا لَّٱتَّبَعۡنَٰكُمۡۗ هُمۡ لِلۡكُفۡرِ يَوۡمَئِذٍ
أَقۡرَبُ مِنۡهُمۡ لِلۡإِيمَٰنِۚ يَقُولُونَ بِأَفۡوَٰهِهِم مَّا لَيۡسَ فِي قُلُوبِهِمۡۚ
وَٱللَّهُ أَعۡلَمُ بِمَا يَكۡتُمُونَ ١٦٧ ٱلَّذِينَ قَالُواْ لِإِخۡوَٰنِهِمۡ وَقَعَدُواْ
لَوۡ أَطَاعُونَا مَا قُتِلُواْۗ قُلۡ فَٱدۡرَءُواْ عَنۡ أَنفُسِكُمُ ٱلۡمَوۡتَ إِن
كُنتُمۡ صَٰدِقِينَ ١٦٨ وَلَا تَحۡسَبَنَّ ٱلَّذِينَ قُتِلُواْ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ
أَمۡوَٰتَۢاۚ بَلۡ أَحۡيَآءٌ عِندَ رَبِّهِمۡ يُرۡزَقُونَ ١٦٩ فَرِحِينَ بِمَآ ءَاتَىٰهُمُ
ٱللَّهُ مِن فَضۡلِهِۦ وَيَسۡتَبۡشِرُونَ بِٱلَّذِينَ لَمۡ يَلۡحَقُواْ بِهِم
مِّنۡ خَلۡفِهِمۡ أَلَّا خَوۡفٌ عَلَيۡهِمۡ وَلَا هُمۡ يَحۡزَنُونَ ١٧٠ ۞ يَسۡتَبۡشِرُونَ الحِزۡبُ ٨
بِنِعۡمَةٖ مِّنَ ٱللَّهِ وَفَضۡلٖ وَأَنَّ ٱللَّهَ لَا يُضِيعُ أَجۡرَ
ٱلۡمُؤۡمِنِينَ ١٧١ ٱلَّذِينَ ٱسۡتَجَابُواْ لِلَّهِ وَٱلرَّسُولِ مِنۢ بَعۡدِ مَآ أَصَابَهُمُ
ٱلۡقَرۡحُۚ لِلَّذِينَ أَحۡسَنُواْ مِنۡهُمۡ وَٱتَّقَوۡاْ أَجۡرٌ عَظِيمٌ ١٧٢
ٱلَّذِينَ قَالَ لَهُمُ ٱلنَّاسُ إِنَّ ٱلنَّاسَ قَدۡ جَمَعُواْ لَكُمۡ فَٱخۡشَوۡهُمۡ
فَزَادَهُمۡ إِيمَٰنٗا وَقَالُواْ حَسۡبُنَا ٱللَّهُ وَنِعۡمَ ٱلۡوَكِيلُ ١٧٣

(166) La défaite et les lourdes pertes enregistrées à `Uhud ont eu lieu, avec la permission d'Allah et par Son Décret, pour une raison fondamentale: distinguer les croyants sincères des autres.

(167) Cela a également permis de démasquer les hypocrites. Lorsqu'on leur dit «Combattez pour la cause d'Allah» ou «Repoussez les ennemis en vous joignant à la masse des musulmans», ces hypocrites disent: Si nous avions su qu'il y aurait un combat, nous vous aurions suivis mais nous ne pensons pas qu'il y aura un combat entre vous et eux.

Dans cette situation, ils paraissent plus mécréants que croyants et ils disent avec leurs langues ce qui ne correspond pas au contenu de leurs cœurs.

Allah sait ce qu'ils dissimulent dans leurs cœurs et Il les punira pour cela.

(168) Il s'agit des gens qui sont restés en retrait, refusant de combattre, et ont dit à leurs proches blessés à `Uhud: S'ils nous avaient obéi et n'étaient pas partis combattre, ils ne se seraient pas fait tuer.

Ô Prophète, réponds-leur: Vous prétendez que s'ils vous avaient obéi, ils auraient échappé à la mort et que votre survie s'explique par votre refus de combattre. Eloignez donc la mort de vous lorsqu'elle se présentera si vous êtes véridiques.

(169) Ô Prophète, ne crois pas que ceux qui ont été tués pour la cause d'Allah sont morts. Ils sont au contraire vivants, d'une vie particulière, et séjournent auprès d'Allah dans la Demeure où Il les honore. Ils y jouissent de délices que nul ne connaît hormis Allah.

(170) Ils y sont emplis de bonheur et d'allégresse en raison de la faveur qu'Allah leur a accordée. Ils espèrent que leurs frères restés dans le bas monde les rejoignent en obtenant la même faveur par le martyre.

Ils n'éprouveront aucune crainte au sujet de ce qu'ils connaîtront dans l'au-delà ni ne seront affligés pour ce qu'ils auront manqué en ce bas monde.

(171) Ils attendent, en plus de leurs jouissances actuelles, une immense récompense d'Allah, et ils savent qu'Allah n'invalide pas la rétribution de ceux qui croient en Lui.

Il leur remettra en effet leur pleine rétribution et y ajoutera une grâce de Sa part.

(172) Lorsqu'ils furent appelés à partir combattre pour la cause d'Allah et à affronter les polythéistes dans la Bataille de Ħamrâ` al-`Asad (ħamrâ`u l-`asadi), certains croyants répondirent à l'appel alors qu'ils ne s'étaient pas encore remis des blessures reçues à 'Uhud.

Ceux qui ont multiplié les bonnes actions et ont craint Allah en se conformant à Ses commandements et en délaissant ce qu'Il a interdit, ceux-là auront une rétribution immense de la part d'Allah, à savoir le Paradis.

(173) Les mécréants dirent à un groupe de croyants:

Les Quraychites, dirigés par `Abû Sufyân, ont réuni des troupes nombreuses afin de vous combattre et de vous anéantir. Prenez donc garde à eux et évitez d'aller à leur rencontre. Mais loin de les épouvanter, ces paroles et ces menaces raffermirent leur croyance en Allah et en la véracité de Sa promesse. Ils allèrent donc à la rencontre de l'ennemi en disant: Allah nous suffit et quel meilleur garant que Lui.

Quelques enseignements déduits de ces versets:

1- Allah éprouve Ses serviteurs afin que le véritable croyant se distingue de l'hypocrite et que l'on différencie le véridique du menteur. 2- Le passage rappelle le statut éminent de la lutte et du martyre pour la cause d'Allah, ainsi que la récompense accordée par Allah pour ces hauts faits. 3- Il met aussi l'accent sur le mérite des Compagnons et l'élévation de leur rang ici-bas et dans l'au-delà: ils ont en effet mis leurs biens et leurs personnes au service de la cause d'Allah.

فَٱنقَلَبُواْ بِنِعۡمَةٖ مِّنَ ٱللَّهِ وَفَضۡلٖ لَّمۡ يَمۡسَسۡهُمۡ سُوٓءٞ وَٱتَّبَعُواْ
رِضۡوَٰنَ ٱللَّهِۗ وَٱللَّهُ ذُو فَضۡلٍ عَظِيمٍ ١٧٤ إِنَّمَا ذَٰلِكُمُ ٱلشَّيۡطَٰنُ
يُخَوِّفُ أَوۡلِيَآءَهُۥ فَلَا تَخَافُوهُمۡ وَخَافُونِ إِن كُنتُم مُّؤۡمِنِينَ ١٧٥
وَلَا يَحۡزُنكَ ٱلَّذِينَ يُسَٰرِعُونَ فِي ٱلۡكُفۡرِۚ إِنَّهُمۡ لَن يَضُرُّواْ ٱللَّهَ
شَيۡـٔٗاۗ يُرِيدُ ٱللَّهُ أَلَّا يَجۡعَلَ لَهُمۡ حَظّٗا فِي ٱلۡأٓخِرَةِۖ وَلَهُمۡ عَذَابٌ
عَظِيمٌ ١٧٦ إِنَّ ٱلَّذِينَ ٱشۡتَرَوُاْ ٱلۡكُفۡرَ بِٱلۡإِيمَٰنِ لَن يَضُرُّواْ ٱللَّهَ
شَيۡـٔٗا وَلَهُمۡ عَذَابٌ أَلِيمٞ ١٧٧ وَلَا يَحۡسَبَنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓاْ أَنَّمَا
نُمۡلِي لَهُمۡ خَيۡرٞ لِّأَنفُسِهِمۡۚ إِنَّمَا نُمۡلِي لَهُمۡ لِيَزۡدَادُوٓاْ إِثۡمٗاۖ وَلَهُمۡ
عَذَابٞ مُّهِينٞ ١٧٨ مَّا كَانَ ٱللَّهُ لِيَذَرَ ٱلۡمُؤۡمِنِينَ عَلَىٰ مَآ أَنتُمۡ
عَلَيۡهِ حَتَّىٰ يَمِيزَ ٱلۡخَبِيثَ مِنَ ٱلطَّيِّبِۗ وَمَا كَانَ ٱللَّهُ لِيُطۡلِعَكُمۡ
عَلَى ٱلۡغَيۡبِ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ يَجۡتَبِي مِن رُّسُلِهِۦ مَن يَشَآءُۖ فَـَٔامِنُواْ بِٱللَّهِ
وَرُسُلِهِۦۚ وَإِن تُؤۡمِنُواْ وَتَتَّقُواْ فَلَكُمۡ أَجۡرٌ عَظِيمٞ ١٧٩ وَلَا يَحۡسَبَنَّ
ٱلَّذِينَ يَبۡخَلُونَ بِمَآ ءَاتَىٰهُمُ ٱللَّهُ مِن فَضۡلِهِۦ هُوَ خَيۡرٗا لَّهُمۖ
بَلۡ هُوَ شَرّٞ لَّهُمۡۖ سَيُطَوَّقُونَ مَا بَخِلُواْ بِهِۦ يَوۡمَ ٱلۡقِيَٰمَةِۗ وَلِلَّهِ
مِيرَٰثُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلۡأَرۡضِۗ وَٱللَّهُ بِمَا تَعۡمَلُونَ خَبِيرٞ ١٨٠

(174) Ils revinrent sains et saufs de Ḥamrâ`al-`Asad avec une immense récompense de la part d'Allah et une élévation supplémentaire de leur rang pour avoir cherché Son agrément en Lui obéissant constamment.
Allah est Détenteur d'une faveur immense à l'égard de Ses serviteurs.
(175) C'est Satan qui vous fait craindre ses soutiens et ses assistants. Ne faiblissez donc pas face à eux car ils ne détiennent ni force ni puissance et craignez Allah Seul en Lui obéissant constamment si vous croyez véritablement en Lui.
(176) Ne sombre pas dans le chagrin, ô Messager, à cause des hypocrites qui s'empressent d'adhérer à la mécréance et d'apostasier. Ils ne nuiront à Allah en rien, c'est plutôt à eux-mêmes qu'ils nuisent par leur rejet de la foi et par leur désobéissance.
En les abandonnant et en ne leur facilitant pas leurs affaires, Allah désire qu'ils n'aient aucune part dans les délices de l'au-delà et ils connaîtront un châtiment terrible dans le Feu.
(177) Ceux qui ont échangé la foi contre la mécréance ne nuiront en rien à Allah. C'est plutôt à eux-mêmes qu'ils nuisent et ils auront un châtiment douloureux dans l'au-delà.
(178) Que ceux qui mécroient en leur Seigneur et s'opposent à Sa religion ne croient pas que le délai qu'Allah leur accorde en les laissant vivre dans la mécréance est un bien pour eux.
Au contraire, Il leur donne ainsi l'occasion d'amasser des péchés supplémentaires qui leur vaudront un châtiment humiliant.
(179) Ô croyants, il ne sied pas à la sagesse d'Allah de vous laisser mêlés aux hypocrites sans vous distinguer les uns des autres ni sans faire ressortir les véritables croyants. Il vous distingue par des charges et des épreuves diverses afin que le croyant soit différencié de l'hypocrite.
La sagesse d'Allah n'a pas non plus vocation à vous dévoiler l'Invisible (dont un aspect consiste à différencier le croyant de l'hypocrite), mais Il choisit parmi Ses messagers qu'Il veut afin de lui dévoiler une part de l'Invisible. C'est ainsi qu'Il a dévoilé à Son Prophète Muḥammad l'identité des hypocrites.
Réalisez donc votre croyance en Allah et en Son Messager: si vous croyez réellement et craignez Allah en vous conformant à Ses commandements et en délaissant ce qu'Il interdit, vous trouverez une récompense immense auprès d'Allah.
(180) Que ceux qui sont avares des bienfaits d'Allah et refusent d'en prélever ce qui Lui revient ne croient pas qu'ils sont gagnants: le bien dont ils se seront accaparé sera le Jour de la Résurrection un carcan autour de leurs cous par lequel on les suppliciera. C'est à Allah que reviendra ce que contiennent les Cieux et la Terre. Il est le Vivant qui Subsiste après la disparition de toutes Ses créatures.
Allah connaît les moindres de vos agissements et Il vous rétribuera en conséquence.

Quelques enseignements déduits de ces versets:

1- Il convient au croyant de ne pas prêter attention aux menaces de Satan car tout est du ressort d'Allah uniquement.
2- Il ne convient pas au serviteur d'être trompé par le délai que lui accorde Allah. Il lui incombe plutôt de s'empresser de se repentir avant que le terme ne soit échu.
3- L'avare qui refuse de donner de ce dont Allah l'a gratifié ne fait que se nuire à lui-même en se privant de commercer avec Allah le Généreux (du nom d'Allah `al-karîmu), le Grand Donateur et en s'exposant à la punition le Jour de la Résurrection.

لَّقَدۡ سَمِعَ ٱللَّهُ قَوۡلَ ٱلَّذِينَ قَالُوٓاْ إِنَّ ٱللَّهَ فَقِيرٞ وَنَحۡنُ أَغۡنِيَآءُۘ
سَنَكۡتُبُ مَا قَالُواْ وَقَتۡلَهُمُ ٱلۡأَنۢبِيَآءَ بِغَيۡرِ حَقّٖ وَنَقُولُ
ذُوقُواْ عَذَابَ ٱلۡحَرِيقِ ١٨١ ذَٰلِكَ بِمَا قَدَّمَتۡ أَيۡدِيكُمۡ
وَأَنَّ ٱللَّهَ لَيۡسَ بِظَلَّامٖ لِّلۡعَبِيدِ ١٨٢ ٱلَّذِينَ قَالُوٓاْ إِنَّ ٱللَّهَ
عَهِدَ إِلَيۡنَآ أَلَّا نُؤۡمِنَ لِرَسُولٍ حَتَّىٰ يَأۡتِيَنَا بِقُرۡبَانٖ
تَأۡكُلُهُ ٱلنَّارُۗ قُلۡ قَدۡ جَآءَكُمۡ رُسُلٞ مِّن قَبۡلِي بِٱلۡبَيِّنَٰتِ
وَبِٱلَّذِي قُلۡتُمۡ فَلِمَ قَتَلۡتُمُوهُمۡ إِن كُنتُمۡ صَٰدِقِينَ
١٨٣ فَإِن كَذَّبُوكَ فَقَدۡ كُذِّبَ رُسُلٞ مِّن قَبۡلِكَ جَآءُو
بِٱلۡبَيِّنَٰتِ وَٱلزُّبُرِ وَٱلۡكِتَٰبِ ٱلۡمُنِيرِ ١٨٤ كُلُّ نَفۡسٖ
ذَآئِقَةُ ٱلۡمَوۡتِۗ وَإِنَّمَا تُوَفَّوۡنَ أُجُورَكُمۡ يَوۡمَ ٱلۡقِيَٰمَةِۖ
فَمَن زُحۡزِحَ عَنِ ٱلنَّارِ وَأُدۡخِلَ ٱلۡجَنَّةَ فَقَدۡ فَازَۗ وَمَا
ٱلۡحَيَوٰةُ ٱلدُّنۡيَآ إِلَّا مَتَٰعُ ٱلۡغُرُورِ ١٨٥ ۞ لَتُبۡلَوُنَّ فِيٓ
أَمۡوَٰلِكُمۡ وَأَنفُسِكُمۡ وَلَتَسۡمَعُنَّ مِنَ ٱلَّذِينَ أُوتُواْ
ٱلۡكِتَٰبَ مِن قَبۡلِكُمۡ وَمِنَ ٱلَّذِينَ أَشۡرَكُوٓاْ أَذٗى كَثِيرٗاۚ
وَإِن تَصۡبِرُواْ وَتَتَّقُواْ فَإِنَّ ذَٰلِكَ مِنۡ عَزۡمِ ٱلۡأُمُورِ ١٨٦

ربع الحزب ٨

181 Allah a entendu les paroles des juifs qui ont dit: Allah est pauvre car Il nous demande un prêt alors que nous sommes riches de ce que nous possédons. Nous consignerons cette calomnie au sujet de leur Seigneur ainsi que l'assassinat de leurs prophètes et nous leur dirons:
Goûtez au châtiment brûlant dans le Feu.
182 Ce châtiment est la conséquence des actes de désobéissance honteux que vos mains ont accomplis, ô juifs, et du fait qu'Allah n'est injuste avec aucun de Ses serviteurs.
183 Ce sont ceux qui ont dit mensongèrement:
Allah nous a recommandé dans Ses livres et par les paroles de Ses prophètes de ne pas croire en un messager tant qu'il ne nous a pas apporté ce qui rend crédible ses paroles, à savoir une offrande qu'il présente à Allah et qu'un feu descendu du Ciel consume.
Ils ont ainsi menti sur Allah en Lui attribuant cette recommandation et en restreignant les preuves de la véracité des messagers à ce qu'ils ont mentionné.
C'est pourquoi Allah ordonne à Son Prophète de leur dire: Des messagers sont venus à vous avant moi avec des preuves évidentes et claires de leur véracité et ont présenté une offrande à Allah qui a été consumée par un feu descendu du Ciel. Pourquoi les avez-vous donc démentis et les avez-vous tués si vous êtes véridiques?
184 S'ils te traitent de menteur, ô Prophète, ne sois pas triste car telle est l'habitude des mécréants.
De nombreux messagers ont en effet été traités de menteurs bien avant toi alors qu'ils étaient venus avec des preuves claires, des livres contenant des sermons et des enseignements, ainsi qu'un livre contenant des jugements et des lois qui guident les hommes.
185 Toute âme, quelle qu'elle soit, doit nécessairement goûter à la mort. Qu'aucune créature ne soit donc trompée par les charmes de la vie terrestre.
Le Jour de la Résurrection, on vous remettra la rétribution complète pour vos œuvres sans que rien n'en manque. Quiconque Allah éloigne du Feu et le fait entrer au Paradis obtient le bien qu'il espérait et échappe au mal qu'il redoutait.
La vie terrestre n'est qu'une jouissance éphémère et seul celui qui en est dupe s'y attache.
186 Ô croyants, vous serez assurément éprouvés dans vos biens à travers les aumônes obligatoires que vous en prélevez et les calamités qui les atteignent, et vous serez aussi éprouvés dans vos personnes à travers les obligations légales dont vous êtes chargés et les malheurs que vous subissez.
Vous entendrez assurément de la part des gens du Livre et des polythéistes des outrages qui viseront aussi bien votre religion que vos personnes. Si vous faites preuve de patience face aux malheurs et aux épreuves et craignez Allah en vous conformant à ce qu'Il a ordonné et en délaissant ce qu'Il a défendu, vous aurez fait preuve de détermination et opté pour ce qui mérite que l'on rivalise.

Quelques enseignements déduits de ces versets:

1- Parmi les agissements et les comportements exécrables des juifs, on peut citer le fait qu'ils rejettent leurs prophètes et vont même jusqu'à en assassiner certains.
2- Toute réussite ici-bas est incomplète. La vraie réussite ne peut s'obtenir que dans l'au-delà, lorsqu'on échappera au Feu et que l'on entrera au Paradis.
3- L'attitude hostile des gens du Livre et des polythéistes fait partie des épreuves du croyant. Il lui incombe donc de se montrer endurant et de craindre Allah.

وَإِذۡ أَخَذَ ٱللَّهُ مِيثَٰقَ ٱلَّذِينَ أُوتُواْ ٱلۡكِتَٰبَ لَتُبَيِّنُنَّهُۥ لِلنَّاسِ
وَلَا تَكۡتُمُونَهُۥ فَنَبَذُوهُ وَرَآءَ ظُهُورِهِمۡ وَٱشۡتَرَوۡاْ بِهِۦ ثَمَنٗا
قَلِيلٗاۖ فَبِئۡسَ مَا يَشۡتَرُونَ ١٨٧ لَا تَحۡسَبَنَّ ٱلَّذِينَ يَفۡرَحُونَ بِمَآ
أَتَواْ وَّيُحِبُّونَ أَن يُحۡمَدُواْ بِمَا لَمۡ يَفۡعَلُواْ فَلَا تَحۡسَبَنَّهُم
بِمَفَازَةٖ مِّنَ ٱلۡعَذَابِۖ وَلَهُمۡ عَذَابٌ أَلِيمٞ ١٨٨ وَلِلَّهِ مُلۡكُ
ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلۡأَرۡضِۗ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَيۡءٖ قَدِيرٌ ١٨٩ إِنَّ فِي
خَلۡقِ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلۡأَرۡضِ وَٱخۡتِلَٰفِ ٱلَّيۡلِ وَٱلنَّهَارِ لَأٓيَٰتٖ
لِّأُوْلِي ٱلۡأَلۡبَٰبِ ١٩٠ ٱلَّذِينَ يَذۡكُرُونَ ٱللَّهَ قِيَٰمٗا وَقُعُودٗا
وَعَلَىٰ جُنُوبِهِمۡ وَيَتَفَكَّرُونَ فِي خَلۡقِ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلۡأَرۡضِ
رَبَّنَا مَا خَلَقۡتَ هَٰذَا بَٰطِلٗا سُبۡحَٰنَكَ فَقِنَا عَذَابَ ٱلنَّارِ ١٩١
رَبَّنَآ إِنَّكَ مَن تُدۡخِلِ ٱلنَّارَ فَقَدۡ أَخۡزَيۡتَهُۥۖ وَمَا لِلظَّٰلِمِينَ مِنۡ
أَنصَارٖ ١٩٢ رَّبَّنَآ إِنَّنَا سَمِعۡنَا مُنَادِيٗا يُنَادِي لِلۡإِيمَٰنِ أَنۡ
ءَامِنُواْ بِرَبِّكُمۡ فَـَٔامَنَّاۚ رَبَّنَا فَٱغۡفِرۡ لَنَا ذُنُوبَنَا وَكَفِّرۡ عَنَّا
سَيِّـَٔاتِنَا وَتَوَفَّنَا مَعَ ٱلۡأَبۡرَارِ ١٩٣ رَبَّنَا وَءَاتِنَا مَا وَعَدتَّنَا عَلَىٰ
رُسُلِكَ وَلَا تُخۡزِنَا يَوۡمَ ٱلۡقِيَٰمَةِۗ إِنَّكَ لَا تُخۡلِفُ ٱلۡمِيعَادَ ١٩٤

(187) Rappelle-toi, ô Prophète, lorsqu'Allah obtint l'engagement ferme des savants des Gens du Livre, juifs et chrétiens, d'expliquer clairement aux hommes le Livre d'Allah et de ne pas dissimuler la guidée qu'il renferme, ni l'annonce de la Prophétie de Muḥammad.
Ils violèrent le pacte scellé en toute insouciance, firent la promotion de l'erreur et du mensonge et échangèrent l'engagement pris avec Allah contre le prestige et des biens matériels.
C'est à un prix bien vil qu'ils ont vendu l'engagement pris avec Allah.
(188) Ô Prophète, ne crois pas que ceux qui se réjouissent de leurs agissements exécrables et aiment que les gens fassent leur éloge pour des bonnes actions qu'ils n'avaient pas accomplies, ne crois pas que ces gens échapperont au châtiment. Au contraire, leur place est en Enfer et ils y subiront un châtiment douloureux.
(189) A Allah Seul, à l'exclusion de tout autre être , revient la création et la gestion des Cieux et de la Terre ainsi que de ce qu'ils contiennent et Allah a pouvoir sur toute chose.
(190) La création des Cieux et de la Terre à partir du néant ainsi que la succession de la nuit et du jour, dont les longueurs varient, sont assurément des preuves claires adressées à ceux qui sont pourvus d'une raison saine. Cette dernière leur indique qui est le Créateur de l'Univers méritant d'être adoré Seul.
(191) Ces hommes-là évoquent Allah en toute situation: lorsqu'ils sont debout, assis ou allongés. Ils réfléchissent aussi au sujet de la création des Cieux et de la Terre en disant:
Ô Seigneur, Tu n'as pas créé toute cette immensité vainement car il est exclu que Tu agisses vainement. Sauve-nous donc du châtiment du Feu en nous facilitant les bonnes œuvres et en nous préservant des mauvaises.
(192) Ô Seigneur, celui parmi Tes créatures que Tu fais entrer en Enfer, Tu l'humilies et Tu le démasques et le Jour de la Résurrection. Les injustes n'auront pas de secoureur pour les sauver du châtiment d'Allah de Sa punition.
(193) Ô Seigneur, nous avons entendu un homme appeler à la foi – le Prophète Muḥammad – en disant:
Croyez en Allah, votre Seigneur et Dieu Unique.
Nous avons cru à ce à quoi il appelait et nous avons suivi sa Législation. Dissimule donc nos péchés et ne nous démasque pas. Ne nous châtie pas pour nos péchés et fais nous mourir en personnes pieuses en nous facilitant l'accomplissement de bonnes œuvres et en nous préservant des mauvaises.
(194) Ô Seigneur, donne-nous aussi la guidée et la victoire ici bas, celles que Tu nous as promises par l'intermédiaire de Tes messagers et ne nous démasque pas le Jour de la Résurrection en nous faisant entrer en Enfer.
Ö Seigneur, Tu es Généreux et Tu ne manques pas à Ta promesse.

Quelques enseignements déduits de ces versets:

1- Les savants véreux des Gens du Livre se reconnaissent aux caractéristiques suivantes: la dissimulation de la science, l'asservissement aux passions et la flatterie à l'égard de ceux qui ont une croyance déviante et un mauvais comportement.
2- Réfléchir à la création d'Allah dans les Cieux et la Terre ainsi qu'à l'écoulement du temps nous rend plus conscients de la Grandeur d'Allah et nous amène à nous soumettre totalement à Lui.
3- L'invocation d'Allah et la soumission du cœur figurent parmi les expressions les plus parfaites de la servitude.

فَٱسۡتَجَابَ لَهُمۡ رَبُّهُمۡ أَنِّي لَآ أُضِيعُ عَمَلَ عَٰمِلٖ مِّنكُم مِّن
ذَكَرٍ أَوۡ أُنثَىٰۖ بَعۡضُكُم مِّنۢ بَعۡضٖۖ فَٱلَّذِينَ هَاجَرُواْ وَأُخۡرِجُواْ
مِن دِيَٰرِهِمۡ وَأُوذُواْ فِي سَبِيلِي وَقَٰتَلُواْ وَقُتِلُواْ لَأُكَفِّرَنَّ
عَنۡهُمۡ سَيِّـَٔاتِهِمۡ وَلَأُدۡخِلَنَّهُمۡ جَنَّٰتٖ تَجۡرِي مِن تَحۡتِهَا
ٱلۡأَنۡهَٰرُ ثَوَابٗا مِّنۡ عِندِ ٱللَّهِۚ وَٱللَّهُ عِندَهُۥ حُسۡنُ ٱلثَّوَابِ ١٩٥
لَا يَغُرَّنَّكَ تَقَلُّبُ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ فِي ٱلۡبِلَٰدِ ١٩٦ مَتَٰعٞ قَلِيلٞ
ثُمَّ مَأۡوَىٰهُمۡ جَهَنَّمُۖ وَبِئۡسَ ٱلۡمِهَادُ ١٩٧ لَٰكِنِ ٱلَّذِينَ ٱتَّقَوۡاْ
رَبَّهُمۡ لَهُمۡ جَنَّٰتٞ تَجۡرِي مِن تَحۡتِهَا ٱلۡأَنۡهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا
نُزُلٗا مِّنۡ عِندِ ٱللَّهِۗ وَمَا عِندَ ٱللَّهِ خَيۡرٞ لِّلۡأَبۡرَارِ ١٩٨ وَإِنَّ مِنۡ
أَهۡلِ ٱلۡكِتَٰبِ لَمَن يُؤۡمِنُ بِٱللَّهِ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيۡكُمۡ
وَمَآ أُنزِلَ إِلَيۡهِمۡ خَٰشِعِينَ لِلَّهِ لَا يَشۡتَرُونَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ
ثَمَنٗا قَلِيلًاۚ أُوْلَٰٓئِكَ لَهُمۡ أَجۡرُهُمۡ عِندَ رَبِّهِمۡۗ إِنَّ ٱللَّهَ
سَرِيعُ ٱلۡحِسَابِ ١٩٩ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱصۡبِرُواْ
وَصَابِرُواْ وَرَابِطُواْ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ لَعَلَّكُمۡ تُفۡلِحُونَ ٢٠٠

آياتها ١٧٦ — سُورَةُ النِّسَاءِ — ترتيبها ٤

(195) Leur Seigneur a exaucé leur invocation en disant: Je ne laisse pas perdre la récompense de vos œuvres, petites ou grandes, qu'elles soient le fait d'un homme ou d'une femme, car en matière de religion vous êtes égaux: aucun surplus n'est accordé à l'homme au détriment de la femme.

Ceux qui migrent pour Allah après avoir été expulsés par les mécréants de leurs demeures, qui ont subi des nuisances en raison de leur obéissance à leur Seigneur, combattent pour la cause d'Allah et se font tuer pour que la parole d'Allah soit la plus haute, ceux-là Je leur pardonnerai et effacerai leurs péchés le Jour de la Résurrection. Je les ferai aussi entrer, en guise de récompense, dans des Jardins où les rivières coulent sous les palais.

Allah détient en effet la bonne rétribution à laquelle rien n'est semblable.

(196) Ô Prophète, ne sois pas trompé ni chagriné par la liberté de mouvement des mécréants dans ce pays, leur hégémonie ainsi que par la prospérité de leur négoce et l'abondance de leur subsistance.

(197) Ce monde n'est qu'une jouissance éphémère: la destination des mécréants, le Jour de la Résurrection, sera l'Enfer et quelle pire couche pour eux que le Feu.

(198) Quant à ceux qui craignent leur Seigneur en se conformant à Ses commandements et en délaissant ce qu'Il interdit, ils auront des Jardins où les rivières coulent sous les palais dans lesquels ils demeureront éternellement ; telle est la rétribution préparée par Allah à leur attention. La récompense qu'Allah prépare à Ses pieux serviteurs est bien meilleure que les plaisirs terrestres dans lesquels se complaisent les mécréants.

(199) Tous les Gens du Livre ne sont pas semblables puisqu'il y a une minorité d'entre eux qui croient en Allah et suivent la vérité et la guidée qu'Il a révélées ainsi que les enseignements de leurs livres. Ils ne font pas de distinction entre les messagers d'Allah, sont soumis à Allah et humbles devant Lui par espoir d'obtenir de ce qu'Il détient. De plus, ils n'échangent pas les versets d'Allah contre les jouissances terrestres.

Ceux qui réunissent ces caractéristiques auront une récompense immense de leur Seigneur.

Allah est prompt à faire rendre compte des œuvres et prompt à rétribuer selon leur nature.

(200) Ô vous qui croyez en Allah et suivez Son Messager, soyez persévérants dans l'accomplissement des prescriptions de la Législation et endurants face aux malheurs qui vous atteignent ici-bas. Rivalisez de patience avec les mécréants et faites en sorte qu'ils ne soient pas plus endurants que vous, luttez constamment pour la cause d'Allah et craignez Allah en vous conformant à Ses commandements et en délaissant ce qu'Il interdit. Puissiez-vous ainsi obtenir ce que vous désirez, à savoir échapper au Feu et entrer au Paradis.

Quelques enseignements déduits de ces versets:

1- Les persécutions que subit le croyant pour la cause d'Allah et qui le contraignent à migrer et à combattre figurent parmi ce qui expie le mieux les péchés et dédouble la rétribution.

2- Il ne faut pas s'arrêter aux bienfaits – richesses et plaisirs – dont jouit le mécréant dans le bas monde fussent-ils immenses, puisque le bas monde est voué à disparaître. Il faut plutôt s'arrêter à son sort dans la Demeure Eternelle de l'au-delà.

3- Parmi les Gens du Livre, il y en a qui attestent de la vérité contenue dans leurs livres, croient en ce qui leur a été révélé et également en ce qui a été révélé aux croyants. Ceux-là seront doublement rétribués.

4- Etre endurant dans la fidélité à la vérité, s'opposer à ceux qui la démentent et combattre afin de la faire triompher représentent la voie du succès dans l'au-delà.

بِسۡمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحۡمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

نصف الحزب ٨ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ ٱتَّقُواْ رَبَّكُمُ ٱلَّذِي خَلَقَكُم مِّن نَّفۡسٖ وَٰحِدَةٖ وَخَلَقَ مِنۡهَا
زَوۡجَهَا وَبَثَّ مِنۡهُمَا رِجَالٗا كَثِيرٗا وَنِسَآءٗۚ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ ٱلَّذِي تَسَآءَلُونَ
بِهِۦ وَٱلۡأَرۡحَامَۚ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلَيۡكُمۡ رَقِيبٗا ١ وَءَاتُواْ ٱلۡيَتَٰمَىٰٓ أَمۡوَٰلَهُمۡۖ
وَلَا تَتَبَدَّلُواْ ٱلۡخَبِيثَ بِٱلطَّيِّبِۖ وَلَا تَأۡكُلُوٓاْ أَمۡوَٰلَهُمۡ إِلَىٰٓ أَمۡوَٰلِكُمۡۚ إِنَّهُۥ
كَانَ حُوبٗا كَبِيرٗا ٢ وَإِنۡ خِفۡتُمۡ أَلَّا تُقۡسِطُواْ فِي ٱلۡيَتَٰمَىٰ فَٱنكِحُواْ
مَا طَابَ لَكُم مِّنَ ٱلنِّسَآءِ مَثۡنَىٰ وَثُلَٰثَ وَرُبَٰعَۖ فَإِنۡ خِفۡتُمۡ أَلَّا تَعۡدِلُواْ
فَوَٰحِدَةً أَوۡ مَا مَلَكَتۡ أَيۡمَٰنُكُمۡۚ ذَٰلِكَ أَدۡنَىٰٓ أَلَّا تَعُولُواْ ٣ وَءَاتُواْ
ٱلنِّسَآءَ صَدُقَٰتِهِنَّ نِحۡلَةٗۚ فَإِن طِبۡنَ لَكُمۡ عَن شَيۡءٖ مِّنۡهُ نَفۡسٗا فَكُلُوهُ
هَنِيٓـٔٗا مَّرِيٓـٔٗا ٤ وَلَا تُؤۡتُواْ ٱلسُّفَهَآءَ أَمۡوَٰلَكُمُ ٱلَّتِي جَعَلَ ٱللَّهُ لَكُمۡ
قِيَٰمٗا وَٱرۡزُقُوهُمۡ فِيهَا وَٱكۡسُوهُمۡ وَقُولُواْ لَهُمۡ قَوۡلٗا مَّعۡرُوفٗا ٥ وَٱبۡتَلُواْ
ٱلۡيَتَٰمَىٰ حَتَّىٰٓ إِذَا بَلَغُواْ ٱلنِّكَاحَ فَإِنۡ ءَانَسۡتُم مِّنۡهُمۡ رُشۡدٗا فَٱدۡفَعُوٓاْ
إِلَيۡهِمۡ أَمۡوَٰلَهُمۡۖ وَلَا تَأۡكُلُوهَآ إِسۡرَافٗا وَبِدَارًا أَن يَكۡبَرُواْۚ وَمَن كَانَ
غَنِيّٗا فَلۡيَسۡتَعۡفِفۡۖ وَمَن كَانَ فَقِيرٗا فَلۡيَأۡكُلۡ بِٱلۡمَعۡرُوفِۚ فَإِذَا
دَفَعۡتُمۡ إِلَيۡهِمۡ أَمۡوَٰلَهُمۡ فَأَشۡهِدُواْ عَلَيۡهِمۡۚ وَكَفَىٰ بِٱللَّهِ حَسِيبٗا ٦

Sourate 4: AN-NISÂ' (LES FEMMES)

176 versets - Médinoise

Principale visée de cette sourate:

Elle vise à organiser la société musulmane de l'intérieur en protégeant les droits sociaux et économiques des individus, de sorte à faire disparaître les survivances des coutumes préislamiques et à mettre en évidence les droits des femmes et des catégories les plus fragiles de la population.

Exégèse:

1 Ô gens, craignez votre Seigneur car c'est Lui qui vous a créés d'une seule âme, votre père Adam, puis Il créa d'Adam son épouse Eve votre mère.
Ensuite, Il a fait répandre à partir de leur descendance de nombreux êtres humains, hommes et femmes, dans toutes les contrées de la Terre
Craignez Allah par lequel vous vous implorez les uns les autres, comme lorsque vous dites:
Je te demande au nom d'Allah de faire telle chose.
Craignez aussi de rompre les liens de parenté qui vous relient. Allah vous observe: aucun de vos agissements ne Lui échappe et Il vous rétribuera en conséquence de leur nature.
2 Ô tuteurs, restituez aux orphelins – ceux qui ont perdus leurs pères avant l'âge de raison – l'intégralité de leurs biens lorsqu'ils atteignent la puberté et sont mentalement aptes à les gérer.
Ne substituez pas le licite par l'illicite en prenant de leurs bien ce qui est bon et précieux pour leur donner à la place ce qui est mauvais et dérisoire de vos biens.
N'adjoignez pas les biens des orphelins aux vôtres, car ceci constitue un péché énorme pour Allah.
3 Si vous craignez de ne pas être équitables en épousant les orphelines qui sont sous votre tutelle (par crainte de ne pas leur remettre la totalité de leur douaire ou de ne pas les traiter convenablement), ne les épousez donc pas et épousez d'autres femmes de bonnes mœurs. Vous pouvez épouser deux, trois ou quatre femmes si vous le voulez mais si vous craignez de ne pas être équitable, contentez-vous d'une seule ou jouissez des esclaves que vous avez en votre possession, puisqu'elles n'ont pas des droits aussi contraignants que ceux des épouses. Ce verset révélé au sujet des orphelines propose des solutions, comme se contenter d'une seule épouse ou d'esclaves pour éviter l'injustice et l'iniquité. 4 Donnez obligatoirement aux femmes leurs douaires ; si elles vous en cèdent une part volontairement et sans contrainte, disposez-en à votre aise et sans inquiétude. 5 Ô tuteurs, ne remettez pas leurs biens à ceux qui sont incapables de les gérer car ces biens sont un moyen de subsistance qu'il ne faut pas laisser perdre. Si ceux-là ne sont pas capables de les gérer, prenez-en la responsabilité mais habillez-les et nourrissez-les de ces biens. Dites-leur des paroles agréables et faites-leur une promesse honnête, en leur disant par exemple que vous leur remettrez leurs biens une fois qu'ils seront mentalement aptes et sauront les gérer. 6 Ô tuteurs, testez les orphelins lorsqu'ils atteignent la puberté en leur remettant une part de leurs bien et en les laissant en disposer. S'ils en disposent convenablement et qu'il vous apparaît qu'ils sont mentalement aptes, remettez-leur la totalité de leurs biens sans rien en retenir. Ne dépensez pas de leurs biens plus que la part limitée qu'Allah vous a autorisée en cas de nécessité. Ne prenez pas l'initiative de les dépenser par crainte de les voir les récupérer à leur puberté. Pour celui d'entre vous qui dispose d'une richesse qui lui suffit, qu'il s'abstienne de prélever des biens de l'orphelin sous sa tutelle ; quant au pauvre, qu'il en prélève une partie selon son besoin. Lorsque vous leur remettez leurs biens à la puberté, après avoir constaté leur maturité, faites témoigner des personnes afin que ce témoignage préserve les droits de chacun et coupe court à toute querelle. Allah suffit comme témoin de cela et Il suffit pour faire rendre compte aux serviteurs de leurs œuvres.

Quelques enseignements déduits de ces versets: 1- L'origine des humains est une. Il leur incombe donc de craindre leur Seigneur qui les a créés et de se montrer miséricordieux les uns envers les autres.
2- Allah recommande d'être bienfaisant envers les plus faibles, notamment les femmes et les orphelins: il convient de se comporter avec eux avec justice et bonté. 3- Il est permis d'épouser jusqu'à quatre femmes à condition d'être équitable avec elles et de s'acquitter de leurs droits. 4- Il convient de mettre sous tutelle tout individu incapable d'administrer ses biens: il s'agit de préserver son intérêt mais aussi d'empêcher le gaspillage des ressources utiles aux hommes ici bas.

لِّلرِّجَالِ نَصِيبٌ مِّمَّا تَرَكَ ٱلْوَٰلِدَانِ وَٱلْأَقْرَبُونَ وَلِلنِّسَآءِ نَصِيبٌ
مِّمَّا تَرَكَ ٱلْوَٰلِدَانِ وَٱلْأَقْرَبُونَ مِمَّا قَلَّ مِنْهُ أَوْ كَثُرَ ۚ نَصِيبًا
مَّفْرُوضًا ٧ وَإِذَا حَضَرَ ٱلْقِسْمَةَ أُو۟لُوا۟ ٱلْقُرْبَىٰ وَٱلْيَتَٰمَىٰ
وَٱلْمَسَٰكِينُ فَٱرْزُقُوهُم مِّنْهُ وَقُولُوا۟ لَهُمْ قَوْلًا مَّعْرُوفًا
٨ وَلْيَخْشَ ٱلَّذِينَ لَوْ تَرَكُوا۟ مِنْ خَلْفِهِمْ ذُرِّيَّةً ضِعَٰفًا
خَافُوا۟ عَلَيْهِمْ فَلْيَتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَلْيَقُولُوا۟ قَوْلًا سَدِيدًا ٩ إِنَّ
ٱلَّذِينَ يَأْكُلُونَ أَمْوَٰلَ ٱلْيَتَٰمَىٰ ظُلْمًا إِنَّمَا يَأْكُلُونَ فِى
بُطُونِهِمْ نَارًا ۖ وَسَيَصْلَوْنَ سَعِيرًا ١٠ يُوصِيكُمُ ٱللَّهُ فِىٓ
أَوْلَٰدِكُمْ ۖ لِلذَّكَرِ مِثْلُ حَظِّ ٱلْأُنثَيَيْنِ ۚ فَإِن كُنَّ نِسَآءً
فَوْقَ ٱثْنَتَيْنِ فَلَهُنَّ ثُلُثَا مَا تَرَكَ ۖ وَإِن كَانَتْ وَٰحِدَةً فَلَهَا
ٱلنِّصْفُ ۚ وَلِأَبَوَيْهِ لِكُلِّ وَٰحِدٍ مِّنْهُمَا ٱلسُّدُسُ مِمَّا تَرَكَ إِن
كَانَ لَهُۥ وَلَدٌ ۚ فَإِن لَّمْ يَكُن لَّهُۥ وَلَدٌ وَوَرِثَهُۥٓ أَبَوَاهُ فَلِأُمِّهِ ٱلثُّلُثُ ۚ فَإِن
كَانَ لَهُۥٓ إِخْوَةٌ فَلِأُمِّهِ ٱلسُّدُسُ ۚ مِنۢ بَعْدِ وَصِيَّةٍ يُوصِى بِهَآ
أَوْ دَيْنٍ ۗ ءَابَآؤُكُمْ وَأَبْنَآؤُكُمْ لَا تَدْرُونَ أَيُّهُمْ أَقْرَبُ لَكُمْ
نَفْعًا ۚ فَرِيضَةً مِّنَ ٱللَّهِ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلِيمًا حَكِيمًا ١١

7 Il revient aux hommes une part de ce que laissent les parents et les proches, comme les frères ou les oncles, après leur mort, quelle que soit l'importance des biens en question. De même, les femmes ont droit à une part d'héritage, contrairement à l'usage en vigueur à l'époque de la jâhiliyyah: les gens excluaient tout bonnement les femmes et les enfants de l'héritage. Cette part représente un droit déterminé et imposé par Allah.

8 Lorsqu'assistent au partage de l'héritage des personnes qui ne sont pas concernées parmi les proches, les orphelins et les pauvres, il est recommandé de leur donner une part que vous fixerez à votre guise ; en effet, elles s'attendent à ce qu'on leur donne quelque chose de cette richesse que vous avez acquise sans effort. Dites-leur aussi des paroles courtoises et ne soyez pas grossiers à leur égard.

9 Ceux qui, s'ils venaient à mourir maintenant, laisseraient derrière eux des enfants en bas âge au sujet desquels ils s'inquièteraient, doivent particulièrement craindre Allah concernant les orphelins qui sont sous leur tutelle. Ils doivent éviter d'être injustes avec eux, de peur qu'après leur mort, le tuteur de leurs enfants fasse de même et lèse leurs héritiers. S'ils se montrent justes, Allah assignera des tuteurs bienveillants à leurs enfants. Qu'ils se montrent également bons avec les enfants du testateur au moment du testament, en lui donnant des conseils avisés pour ne pas léser ses héritiers après sa mort ni se priver lui-même du bien de réaliser un testament en bonne et due forme.
10 Ceux qui s'emparent des biens des orphelins et en disposent avec injustice et iniquité ne font que manger du feu qui consume leurs entrailles et le Jour de la Résurrection, c'est le Feu qui les brûlera.
11 Allah vous enjoint de suivre la répartition suivante concernant l'héritage de vos enfants: l'héritage sera partagé entre eux de telle sorte que le fils reçoive une part égale à celle de deux filles. Si le défunt laisse des filles et aucun fils, les héritières ont droit aux deux tiers du patrimoine. S'il laisse une seule fille, elle a droit à la moitié et chacun des parents du défunt a droit à une part égale au sixième. Cela correspond aux cas où le défunt a des enfants, fils ou filles. S'il n'a pas d'enfants ni d'héritiers autres que ses parents, sa mère a droit au tiers du patrimoine et le reste revient à son père. Si le défunt a plus de deux frères et sœurs, qu'ils soient germains ou non, la mère a droit au sixième en tant qu'héritier réservataire et le reste revient au père en tant qu'agnat alors que les frères et soeurs n'ont droit à aucune part. Ce partage s'effectue après l'exécution du testament rédigé par le défunt, à condition que la part léguée par testament n'excède pas le tiers de son patrimoine, et une fois que ses dettes ont été remboursées. Allah décida que le partage de l'héritage se fera de la sorte car vous ne savez pas qui d'entre vos parents ou vos enfants vous est le plus utile dans ce monde et dans l'au-delà. Le défunt peut avoir durant sa vie une bonne opinion de l'un de ses héritiers et lui léguer tout son patrimoine. A l'inverse, il peut avoir une mauvaise opinion de l'un de ses héritiers et le priver d'héritage. On peut se retrouver dans d'autres cas encore, mais celui qui les connaît tous est Allah à qui rien n'échappe. C'est pour cette raison qu'Il partagea l'héritage de cette façon et fit de ce partage une obligation que doivent observer Ses serviteurs. Allah est Omniscient puisque rien des intérêts de Ses serviteurs ne Lui échappe, et Il est Sage dans Ses lois et Sa gestion.

Quelques enseignements déduits de ces versets: 1- Les jugements en rapport avec l'héritage indiquent que la Législation donne aux hommes et aux femmes leurs droits en prenant en considération l'équité et leurs intérêts respectifs. 2- Le passage souligne avec insistance qu'il est illicite de s'emparer ou de dilapider de quelque manière que ce soit les biens de l'orphelin. 3- Comme la richesse est l'une des principales sources de litige entre les gens, Allah s'est chargé de fixer les parts réservées à chaque héritier selon les différents cas de figure.

ثلاثة أرباع الحزب ٨

۞ وَلَكُمۡ نِصۡفُ مَا تَرَكَ أَزۡوَٰجُكُمۡ إِن لَّمۡ يَكُن
لَّهُنَّ وَلَدٞۚ فَإِن كَانَ لَهُنَّ وَلَدٞ فَلَكُمُ ٱلرُّبُعُ مِمَّا
تَرَكۡنَۚ مِنۢ بَعۡدِ وَصِيَّةٖ يُوصِينَ بِهَآ أَوۡ دَيۡنٖۚ
وَلَهُنَّ ٱلرُّبُعُ مِمَّا تَرَكۡتُمۡ إِن لَّمۡ يَكُن لَّكُمۡ وَلَدٞۚ
فَإِن كَانَ لَكُمۡ وَلَدٞ فَلَهُنَّ ٱلثُّمُنُ مِمَّا تَرَكۡتُمۚ
مِّنۢ بَعۡدِ وَصِيَّةٖ تُوصُونَ بِهَآ أَوۡ دَيۡنٖۗ وَإِن كَانَ
رَجُلٞ يُورَثُ كَلَٰلَةً أَوِ ٱمۡرَأَةٞ وَلَهُۥٓ أَخٌ أَوۡ أُخۡتٞ فَلِكُلِّ
وَٰحِدٖ مِّنۡهُمَا ٱلسُّدُسُۚ فَإِن كَانُوٓاْ أَكۡثَرَ مِن ذَٰلِكَ
فَهُمۡ شُرَكَآءُ فِي ٱلثُّلُثِۚ مِنۢ بَعۡدِ وَصِيَّةٖ يُوصَىٰ
بِهَآ أَوۡ دَيۡنٍ غَيۡرَ مُضَآرّٖۚ وَصِيَّةٗ مِّنَ ٱللَّهِۗ وَٱللَّهُ
عَلِيمٌ حَلِيمٞ ١٢ تِلۡكَ حُدُودُ ٱللَّهِۚ وَمَن يُطِعِ ٱللَّهَ
وَرَسُولَهُۥ يُدۡخِلۡهُ جَنَّٰتٖ تَجۡرِي مِن تَحۡتِهَا
ٱلۡأَنۡهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَاۚ وَذَٰلِكَ ٱلۡفَوۡزُ ٱلۡعَظِيمُ
١٣ وَمَن يَعۡصِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَيَتَعَدَّ حُدُودَهُۥ
يُدۡخِلۡهُ نَارًا خَٰلِدٗا فِيهَا وَلَهُۥ عَذَابٞ مُّهِينٞ ١٤

12 Ô époux, vous avez droit à la moitié de ce que laissent vos épouses défuntes si elles n'ont pas d'enfants, de vous ou d'une autre union.
Si elles ont des enfants, fils ou filles, vous avez droit au quart du patrimoine qui leur sera remis après que leur testament soit exécuté et que leurs dettes soient remboursées.
Les épouses ont droit au quart de votre patrimoine, ô époux, si vous n'avez pas d'enfants, fils ou filles, d'elles ou d'autres épouses.
Si vous avez des enfants, fils ou filles, elles ont droit au huitième de votre patrimoine qui leur sera remis après que votre testament soit exécuté et que vos dettes soient remboursées.
Si un homme ou une femme meurt sans avoir de parents ni d'enfants et que le défunt ou la défunte a un frère utérin ou une sœur utérine, le frère utérin ou la sœur utérine a droit au sixième du patrimoine en tant qu'héritier réservataire. Si les frères et sœurs utérins sont plus d'un, ils ont droit au tiers du patrimoine en tant qu'héritiers réservataires qu'ils se partagent à parts égales après l'exécution du testament du défunt ou de la défunte et le remboursement de sa dette, avec pour condition que le testament ne porte pas préjudice aux héritiers, comme lorsqu'il implique de léguer plus du tiers du patrimoine.
Le jugement contenu dans ce verset est un pacte qu'Allah vous impose et Allah sait le mieux ce qui réforme Ses serviteurs ici-bas et dans l'au-delà. Il est aussi indulgent puisqu'Il ne s'empresse pas de punir le désobéissant.

13 Les jugements mentionnés à propos des orphelins et autres sont des lois qu'Allah institue à l'attention de Ses serviteurs afin qu'ils les mettent en pratique.
Quiconque obéit à Allah et à Son Messager en se conformant à Ses commandements et en délaissant ce qu'Il interdit, Allah le fera entrer dans des jardins où les rivières coulent sous les palais. Les vertueux y résideront sans connaître la mort et cette rétribution divine est la réussite ultime qui n'est égalée par aucune autre réussite.

14 Quiconque désobéit à Allah et à Son Messager en refusant de mettre en pratique Ses jugements, en les négligeant ou en doutant de leur bien-fondé, et franchit les limites de ce qu'Il a prescrit, Allah le fera entrer en Enfer où il résidera et subira un châtiment humiliant.

Quelques enseignements déduits de ces versets:

1- Le patrimoine du défunt n'est pas partagé entre les héritiers tant que les dettes du défunt n'ont pas été remboursées et que l'on n'a pas prélevé ce qu'il a légué par testament (cette part ne doit pas dépasser le tiers du patrimoine).

2- Le passage nous met en garde contre tout laxisme dans le partage de l'héritage car il s'agit du pacte et de la recommandation d'Allah adressés à Ses serviteurs croyants. Il n'est donc pas permis de répartir l'héritage à sa guise.

3- Parmi les signes de foi, il y a le fait de se conformer aux commandements d'Allah, de délaisser ce qu'Il a interdit et de respecter les limites qu'Il a fixées.

4- L'une des manifestations de la justice et de la sagesse d'Allah est qu'Il promet à celui qui Lui obéit la plus grandiose des rétributions et à celui qui Lui désobéit et transgresse Ses limites la plus terrible des punitions.

وَٱلَّٰتِي يَأۡتِينَ ٱلۡفَٰحِشَةَ مِن نِّسَآئِكُمۡ فَٱسۡتَشۡهِدُواْ عَلَيۡهِنَّ
أَرۡبَعَةٗ مِّنكُمۡۖ فَإِن شَهِدُواْ فَأَمۡسِكُوهُنَّ فِي ٱلۡبُيُوتِ
حَتَّىٰ يَتَوَفَّىٰهُنَّ ٱلۡمَوۡتُ أَوۡ يَجۡعَلَ ٱللَّهُ لَهُنَّ سَبِيلٗا ١٥
وَٱلَّذَانِ يَأۡتِيَٰنِهَا مِنكُمۡ فَـَٔاذُوهُمَاۖ فَإِن تَابَا وَأَصۡلَحَا
فَأَعۡرِضُواْ عَنۡهُمَآۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ تَوَّابٗا رَّحِيمًا ١٦
إِنَّمَا ٱلتَّوۡبَةُ عَلَى ٱللَّهِ لِلَّذِينَ يَعۡمَلُونَ ٱلسُّوٓءَ بِجَهَٰلَةٖ
ثُمَّ يَتُوبُونَ مِن قَرِيبٖ فَأُوْلَٰٓئِكَ يَتُوبُ ٱللَّهُ عَلَيۡهِمۡۗ
وَكَانَ ٱللَّهُ عَلِيمًا حَكِيمٗا ١٧ وَلَيۡسَتِ ٱلتَّوۡبَةُ لِلَّذِينَ
يَعۡمَلُونَ ٱلسَّيِّـَٔاتِ حَتَّىٰٓ إِذَا حَضَرَ أَحَدَهُمُ ٱلۡمَوۡتُ
قَالَ إِنِّي تُبۡتُ ٱلۡـَٰٔنَ وَلَا ٱلَّذِينَ يَمُوتُونَ وَهُمۡ كُفَّارٌۚ
أُوْلَٰٓئِكَ أَعۡتَدۡنَا لَهُمۡ عَذَابًا أَلِيمٗا ١٨ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ
ءَامَنُواْ لَا يَحِلُّ لَكُمۡ أَن تَرِثُواْ ٱلنِّسَآءَ كَرۡهٗاۖ وَلَا تَعۡضُلُوهُنَّ
لِتَذۡهَبُواْ بِبَعۡضِ مَآ ءَاتَيۡتُمُوهُنَّ إِلَّآ أَن يَأۡتِينَ بِفَٰحِشَةٖ
مُّبَيِّنَةٖۚ وَعَاشِرُوهُنَّ بِٱلۡمَعۡرُوفِۚ فَإِن كَرِهۡتُمُوهُنَّ فَعَسَىٰٓ
أَن تَكۡرَهُواْ شَيۡـٔٗا وَيَجۡعَلَ ٱللَّهُ فِيهِ خَيۡرٗا كَثِيرٗا ١٩

(15) Si certaines de vos femmes, mariées ou célibataires, commettent le péché de fornication (`az-zinâ), prenez comme témoins contre elles quatre hommes musulmans et intègres. S'ils témoignent qu'elles ont commis ce péché, emprisonnez-les dans vos demeures comme punition jusqu'à leur mort ou qu'Allah leur inflige une punition autre que l'emprisonnement. Allah institua par la suite une autre punition: Il prescrivit une peine de cent coups de fouet et un exil d'une année pour la femme célibataire et la lapidation pour la femme mariée.

(16) Ceux qui commettent le péché de fornication parmi les hommes, mariés ou célibataires, punissez-les en les humiliant et en les admonestant par les gestes et les paroles. S'ils renoncent à ce péché et réforment leur comportement, cessez de vous en prendre à eux car celui qui se repent est comparable à celui qui n'a pas commis de péché. Allah accueille continuellement le repentir de ceux de Ses serviteurs qui se repentent et Il se montre miséricordieux avec eux. On se contentait de cette punition dans les premiers temps de l'Islam, puis elle fut abrogée et remplacée par la flagellation et un exil d'une année si l'homme est célibataire et par la lapidation si l'homme est marié.

(17) Allah accueille seulement le repentir de ceux qui ont commis des péchés et des transgressions par ignorance de leurs conséquences fâcheuses – c'est d'ailleurs le cas pour tout individu commettant un péché délibérément ou non – puis retournent à leur Seigneur avant de voir la mort arriver. Ceux-là, Allah accepte leur repentir et ne tient pas compte de leurs péchés. Allah connaît le mieux les situations vécues par Ses serviteurs et Il est Sage dans Son appréciation et Ses lois. (18) Allah n'accepte pas le repentir de ceux qui persistent à transgresser et qui ne se repentent de leurs péchés que lorsqu'ils sont à l'agonie. A ce moment-là, ils disent: Je me repens maintenant des péchés que j'ai commis. Allah n'accepte pas non plus le repentir de ceux qui meurent en persistant dans la mécréance. A ces croyants désobéissants qui s'obstinent à commettre des péchés comme aux mécréants, Nous préparons un châtiment douloureux.

(19) Ô vous qui croyez en Allah et suivez Son Messager, il ne vous est pas permis d'hériter des femmes de vos pères comme vous héritez de leurs patrimoines et de disposer d'elles en les épousant, en les mariant à qui vous voulez ou en les empêchant de se marier de nouveau. Il ne vous est pas non plus permis de garder vos épouses que vous détestez dans le but de leur porter préjudice et qu'elles vous cèdent une part de ce que vous leur avez remis comme douaire ou autre, à moins qu'elles ne commettent un péché prouvé, comme l'adultère par exemple. Dans ce cas précis, il vous est permis de les garder et de les tourmenter jusqu'à ce qu'elles se rachètent en vous rendant ce que vous leur avez remis. Soyez de bonne compagnie avec vos femmes en ne leur nuisant pas et en étant bienfaisants envers elles. Si vous les détestez pour une raison relevant du bas monde, soyez patients avec elles et peut-être qu'Allah mettra dans ce que vous détestez un bien immense ici-bas et dans l'au-delà.

Quelques enseignements déduits de ces versets:

1- Le péché de fornication compte parmi les péchés les plus graves pour l'individu et la société. C'est pour cela que sa punition est aussi terrible.

2- Le passage souligne la mansuétude d'Allah et Sa miséricorde avec Ses serviteurs, dans le sens où Il laisse à tout pécheur la possibilité de se réformer et lui facilite le repentir. 3- Tout individu qui désobéit à Allah, délibérément ou non, méconnaît la grandeur de Celui à qui il désobéit, exalté soit-Il, et ignore les conséquences fâcheuses des péchés. 4- L'un des meilleurs moyens de rendre durable la vie commune entre époux est que l'époux soit mesuré et ne se focalise pas sur ce qu'il déteste. Il doit plutôt porter son attention sur ce qui est positif et il se pourrait qu'Allah mette un bien immense dans ce qu'il déteste.

وَإِنۡ أَرَدتُّمُ ٱسۡتِبۡدَالَ زَوۡجٖ مَّكَانَ زَوۡجٖ وَءَاتَيۡتُمۡ
إِحۡدَىٰهُنَّ قِنطَارٗا فَلَا تَأۡخُذُواْ مِنۡهُ شَيۡـًٔاۚ أَتَأۡخُذُونَهُۥ
بُهۡتَٰنٗا وَإِثۡمٗا مُّبِينٗا ٢٠ وَكَيۡفَ تَأۡخُذُونَهُۥ وَقَدۡ أَفۡضَىٰ
بَعۡضُكُمۡ إِلَىٰ بَعۡضٖ وَأَخَذۡنَ مِنكُم مِّيثَٰقًا غَلِيظٗا
٢١ وَلَا تَنكِحُواْ مَا نَكَحَ ءَابَآؤُكُم مِّنَ ٱلنِّسَآءِ
إِلَّا مَا قَدۡ سَلَفَۚ إِنَّهُۥ كَانَ فَٰحِشَةٗ وَمَقۡتٗا وَسَآءَ
سَبِيلًا ٢٢ حُرِّمَتۡ عَلَيۡكُمۡ أُمَّهَٰتُكُمۡ وَبَنَاتُكُمۡ
وَأَخَوَٰتُكُمۡ وَعَمَّٰتُكُمۡ وَخَٰلَٰتُكُمۡ وَبَنَاتُ
ٱلۡأَخِ وَبَنَاتُ ٱلۡأُخۡتِ وَأُمَّهَٰتُكُمُ ٱلَّٰتِيٓ أَرۡضَعۡنَكُمۡ
وَأَخَوَٰتُكُم مِّنَ ٱلرَّضَٰعَةِ وَأُمَّهَٰتُ نِسَآئِكُمۡ
وَرَبَٰٓئِبُكُمُ ٱلَّٰتِي فِي حُجُورِكُم مِّن نِّسَآئِكُمُ
ٱلَّٰتِي دَخَلۡتُم بِهِنَّ فَإِن لَّمۡ تَكُونُواْ دَخَلۡتُم بِهِنَّ فَلَا
جُنَاحَ عَلَيۡكُمۡ وَحَلَٰٓئِلُ أَبۡنَآئِكُمُ ٱلَّذِينَ مِنۡ
أَصۡلَٰبِكُمۡ وَأَن تَجۡمَعُواْ بَيۡنَ ٱلۡأُخۡتَيۡنِ إِلَّا
مَا قَدۡ سَلَفَۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ غَفُورٗا رَّحِيمٗا ٢٣

(20) Si vous avez donné à celle dont vous projetez de vous séparer un douaire conséquent, il ne vous est pas permis d'en reprendre une part car reprendre ce que vous leur avez donné est une hypocrisie indubitable et un péché manifeste.

(21) Comment reprendriez-vous le douaire que vous leur avez donné après les rapports intimes, l'affection et la jouissance qui vous ont unis, ainsi que vos secrets mutuels que vous vous êtes divulgués l'un à l'autre? Convoiter les biens qu'elles possèdent après tout cela est blâmable et exécrable, sachant qu'elles ont conclu avec vous un accord sérieux et ferme, qui consiste à ce qu'elles vous deviennent licites par la parole et la loi d'Allah.

(22) N'épousez pas les femmes que vos pères ont épousées car cela est illicite ; cependant, il ne vous sera pas fait grief des mariages conclus avant l'Islam.

Le fait que les fils épousent les femmes de leurs pères est en effet horrible et leur fait encourir la colère d'Allah. Quelle mauvaise voie que cette pratique pour celui qui l'emprunte.

(23) Allah vous a rendu illicite le fait d'épouser vos mères et ascendantes, c'est-à-dire la mère et la grand-mère de la mère ou du père ; vos filles et descendantes, c'est-à-dire la fille et la fille de la fille ; les petits-fils et petites-filles ainsi que leurs descendantes ; vos sœurs germaines ou non ; vos tantes paternelles et aussi les tantes paternelles de vos pères et de vos mères ainsi que leurs ascendantes ; vos tantes maternelles et aussi les tantes maternelles de vos pères et de vos mères ainsi que leurs ascendantes ; vos nièces et leurs descendantes ; vos nourrices qui vous ont allaités ; vos sœurs de lait ; les mères de vos épouses, que le mariage ait été consommé ou pas ; les filles que vos épouses ont eues avec de précédents époux et qui grandissent d'ordinaire dans vos demeures et même si elles n'ont pas grandi dans vos demeures si vous avez consommé votre mariage avec leurs mères, mais si le mariage n'a pas été consommé, il n'y a pas de mal à les épouser.

Allah vous a aussi rendu illicite d'épouser les épouses de vos fils biologiques même si le mariage n'a pas été consommé. Sont aussi concernées par ce jugement les épouses de vos fils de lait.

Il vous a également rendu illicite d'avoir comme épouses simultanées deux sœurs biologiques ou de lait, mais il ne vous sera pas fait grief des mariages conclus durant la jâhiliyyah et qu'Allah vous pardonne.

Allah est pardonneur avec Ses serviteurs qui se repentent à Lui et Il se montre miséricordieux avec eux.

Il est établi dans la Sunna qu'il est également illicite d'avoir pour épouses simultanée une femme et sa tante paternelle ou maternelle.

Quelques enseignements déduits de ces versets:

1- Lorsqu'un homme consomme son mariage avec une femme, le douaire est dû en totalité à cette dernière et il n'est pas permis à l'homme de le reprendre ou de le convoiter même s'il projette de se séparer de son épouse et de la répudier.

2- Allah rend illicite d'épouser les femmes qui ont été épousées par le père car c'est un péché auquel répugnent la saine raison et la nature primordiale.

3- Allah expose en détail les femmes qu'il est licite d'épouser et les femmes qu'il est illicite d'épouser à cause des liens du sang, de l'alliance ou de l'allaitement, par respect pour ces liens et par souci de les préserver.